

LE DEVOIR

MAISON
DES ARTS
DE LAVAL

FESTIVAL DE
l'art-cœur des mots
TROIS

Sous la
présidence
d'honneur de
**Madame
Sophie Faucher**

du
29 juillet
au
26 août 2002

billetterie et réservations :
(450) 667-2040 ou (514) 790-1245

Quelques partenaires :

LAVAL

Le Devoir

Acadzo

Grand Théâtre

Radio-Canada

Le 5 L'AM

VOIR PAGE A 10:
SCRABBLE

• LES ACTUALITÉS •



Les balades en plein air, la moulée végétale et les médicaments naturels forment le caractère — et la viande — des cochons biologiques de Charlevoix.

JULES MASSÉ ÉQUITERRE

Une porcherie complètement bio

La production de cochons ne serait pas incompatible avec un environnement propre et sain

À contre-courant. Alors que l'industrie porcine est régulièrement mise au banc des accusés pour ses impacts néfastes sur l'environnement, un éleveur de la région de Charlevoix veut prouver que porcherie et respect de la nature peuvent être copains comme cochons.

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Baie-Saint-Paul — Les vallons de Charlevoix. Un enclos en bois rond accroché sur le versant est, ouvrant sur le fleuve Saint-Laurent. À l'intérieur, une centaine de petits goretts grégaires gambadent entre rocaillie et verdure tout en grognant sous le soleil voilé d'une journée de juillet.

L'image de ces porcelets courant en pleine nature comme une meute de chiots délinquants est bucolique. Elle est aussi biologique. Et l'éleveur Damien Girard, producteur à ses heures de cèdres de haie pour décorer les jardins des villes de banlieue de la province, en est très fier.

Normal: à l'heure où l'industrie du porc est régulièrement montrée du doigt pour son foisonnement dans les zones agricoles et sa propension à transformer les campagnes et les cours d'eau du Québec en immense réceptacle à lisier, le jeune agronome tente, depuis juin 2001, par conviction, de redorer l'image d'une production qui en a grand besoin. Comment? En prouvant simplement que porcherie et harmonie symbiotique avec l'environnement peuvent rimer.

Le pari est même sur le point d'être gagné. En septembre dernier, sa ferme d'élevage, Les Viandes biologiques de Charlevoix — 200 têtes de bétail au total —, a reçu sa certification bio de l'organisme Garanti Bio/Écocert.

Une première au Québec, où les porcs biologiques étaient jusque-là élevés en petit nombre dans des fermes artisanales. Et les côtes levées, jambons et autres filets qui se retrouveront dans les boucheries spécialisées de la province le seront tout autant.

Pour en arriver là, la route a été longue. Car qui dit biologique dit aussi respect d'un cahier des charges rigoureux, élaboré par l'éleveur et Garanti Bio/Écocert à partir des lignes de conduite appliquées dans les élevages de porcs bio en Europe, qu'il a fallu adapter à la réalité climatique des coteaux de Charlevoix.

En substance: les pourceaux ne sont nourris que de moulée végétale certifiée biologique et donc exempts d'antibiotiques et d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Également bannis, les traitements préventifs aux antibiotiques, largement utilisés dans les porcheries industrielles. Ici, les bêtes reçoivent de la terre diatomée — du plancton végétal — comme vermifuge, du charbon activé pour les petits problèmes intestinaux ou encore des algues de l'Acadie à titre de supplément vitaminique. Point. «Pour sauver un animal, nous pouvons aussi utiliser des antibiotiques», commente le fermier. En dernier recours. Et si cela doit se produire, le cochon n'aura alors plus le droit d'être affiché biologique.

Autres impératifs: les mouches, en grand nombre à l'intérieur des bâtiments, doivent être éradiquées à l'aide de rubans adhésifs et non de produits chimiques. Et quant aux futurs rôtis en cours d'engraissement, le sol de leur enclos est recouvert de litière et une porte leur donne accès durant le jour à un parc extérieur pour se dégourdir les jambonneaux.

Les mesures sont contraignantes. «Mais c'est le prix à payer pour obtenir une viande extrêmement goûteuse», lance Damien Girard.

Les principes de la production biologique ne soustraient toutefois pas les porcelets de la castration à froid, celle-là même qui, filmée pour un récent documentaire sur l'industrie porcine au Québec, *Bacon*, le film, avait suscité la colère des fervents défenseurs des droits des animaux mais aussi des simples amateurs de porc sur le grill. «Bio, pas bio, on ne peut pas l'éviter», poursuit Damien Girard. Sinon, l'animal, en grandissant, va produire une hormone qui altère le goût de la viande.

«Un peu fou»

Malgré cela, le cheptel porcin de Charlevoix, visité à l'invitation d'Équiterrre, un organisme versé dans la promotion des choix écologiques, ne semble guère s'en plaindre. Par contre, depuis le début de son aventure, l'éleveur, lui, oscille entre la satisfaction et le bonheur du travail agricole bien fait et le découragement. «Il faut être un peu fou pour se lancer dans un tel élevage», lance-t-il.

Fou et surtout prêt à affronter un appareil administratif qui, de toute évidence, n'est pas encore en syn-tonie avec les porcheries version biologique. Un exemple: le cahier

des charges de Garanti Bio/Écocert impose un accès extérieur aux animaux. Le hic: les lois environnementales en vigueur au Québec n'autorisent pas ce genre de pratique dans l'univers du cochon!

«En grande pompe, le ministre de l'Agriculture lançait récemment un programme de plusieurs millions pour encourager la production biologique au Québec. C'est bien. Mais il devrait aussi parler aux autres ministères pour qu'ils arrêtent de nous mettre des bâtons dans les roues», ironise M. Girard.

\$\$\$

Autre écueil: la mise en marché. Avec un prix de vente trois fois plus élevé que pour le porc conventionnel, le cochon biologique est loin de faire une percée remarquable sur le marché de la viande. Sa visibilité sur les étales des boucheries laisse aussi à désirer puisque seules les boucheries elles-mêmes certifiées biologiques peuvent en vendre. Et la couleur verte qu'il affiche une fois mis sous vide — «C'est comme ça avec le porc quand on n'utilise pas de gaz ni d'agents de conservation», raconte M. Girard. — n'est pas pour aider cette viande à séduire les consommateurs. Même si son goût n'est aucunement altéré et que sa couleur d'origine réapparaît une fois l'emballage ouvert.

Les amateurs de porc aux États-Unis, eux, ne peuvent que se réjouir du manque d'intérêt des consommateurs d'ici pour le porc biologique. On les comprend. Faute de débouchés de ce côté-ci de la frontière, 75 % des porcelets bio qui folâtraient en ce moment dans les vertes prairies de Charlevoix finiront dans leurs assiettes. «C'est un peu triste», déplore M. Girard. Mais il faut bien manger.

Astéroïde ou bombe atomique?

Une méprise peut mener un pays à la guerre, rien de moins

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Comment distinguer la déflagration produite par une météorite qui percute l'atmosphère terrestre de celle d'une bombe atomique qui explose alors que les détonations induites par ces deux événements sont très semblables?

L'enjeu est de taille puisqu'une méprise peut plonger un pays dans la guerre. Grâce à des bouquets de microphones ultrasensibles disposés à la surface de la Terre, un scientifique canadien a découvert la nuance qui permettra d'éviter des conflits dévastateurs comme celui qui a failli éclater récemment entre l'Inde et le Pakistan. Ou comme celui qui aurait pu avoir lieu en novembre 1990 lorsque l'Iraq a menacé de propulser des missiles Scud sur Israël. Quelques heures plus tôt, une météorite éclatait avec une force équivalente à 5000 tonnes de TNT au-dessus de la Micronésie. Si le caillou céleste avait explosé un peu plus tard, la détonation aurait été ressentie jusqu'à Tel-Aviv. Les Israéliens auraient pu croire qu'il s'agissait d'une attaque et auraient probablement lancé des représailles.

Lorsqu'un bolide venant du ciel, comme une météorite ou une comète, frappe l'atmosphère, il explose en raison de la plus grande densité de cette couche enveloppant la Terre. La force de l'impact est foudroyante comme celle de l'explosion d'une bombe atomique. Or c'est en étudiant comment se disperse dans l'atmosphère l'énergie de ces bolides au moment où ils se désintègrent que le physicien Peter Brown, de l'université de Western Ontario, a mis le doigt sur ce qui différencie le bruit d'une explosion atomique de celui occasionné par un corps céleste. «En mesurant la quantité d'énergie qui se transforme en lumière et en bruit — ondes acoustiques —, on peut déduire les caractéristiques physiques de l'objet, explique-t-il. Les ondes acoustiques répercutées par une météorite divergent quelque peu de leur trajectoire d'origine contrairement à celles issues d'une bombe atomique, qui n'en dérogent pas du tout.»

Dans le cadre du Comprehensive Test Ban Treaty, qui interdit les essais nucléaires, une douzaine de stations acoustiques ont été installées à travers le monde. À terme, le réseau international de surveillance prévu par ce traité devrait comprendre 60 stations.

Chaque station est équipée d'un bouquet de quatre à huit microphones semblables à ceux insérés dans un enregistreur à cassette, précise Peter Brown. Extrêmement sensibles, ces microphones ne détectent toutefois que les très basses fréquences, que l'oreille ne peut entendre.

Grâce à ces stations qui repèrent et analyseront les ondes acoustiques propagées par une explosion nucléaire, tous les pays ayant signé le traité pourront ainsi déterminer le lieu de l'explosion, sa provenance et sa force.

L'équipe de Peter Brown a par ailleurs vérifié la précision de mesure de ces stations acoustiques en comparant les caractéristiques — de l'explosion d'objets naturels — relevées par leurs bouquets de microphones avec les observations effectuées par des satellites en orbite autour de la Terre. «La sensibilité des microphones est telle qu'il est possible de détecter d'infimes variations de pression équivalentes à celle mesurée si on s'élève à une altitude d'un centimètre au-dessus du niveau de la mer», précise Peter Brown.

Le physicien canadien ajoute que ces stations terrestres de surveillance permettront aussi de comptabiliser le nombre de corps célestes qui frappent la Terre chaque année et d'en déduire ainsi leur fréquence. «Elles ne permettront pas de prédire un impact mais elles seront les premières à détecter leur occurrence.»

Des revenus maigrelets pour les fermiers en 2002

PRESSE CANADIENNE

Regina — Le revenu global des fermes va dégringoler cette année, a pronostiqué hier le ministère fédéral de l'Agriculture. La sécheresse, les prix moins bons de la viande rouge et la chute des subventions en sont les principales causes.

Ainsi, les exploitants agricoles amasseront tout juste trois milliards de dollars à travers le pays, en baisse de 40 % sur les 4,8 milliards de 2001. Les fermiers de la Saskatchewan seront les plus durement touchés, leurs revenus devant plonger de 7 %, à 265 millions.

Par ailleurs, les coûts d'exploitation sont censés rester stables, de sorte que la baisse des sub-sides et autres programmes pèsera le plus lourd; d'un sommet de 3,7 milliards en 2001, ces versements tomberont cette année à 2,2 milliards, juste sous la moyenne des cinq ans.

À l'échelle nationale, suivant les prévisions d'Ottawa, les récoltes et ventes de bétail vont diminuer légèrement, de 32,4 milliards de dollars l'an dernier à 32,2 milliards en 2002. Mais ces calculs du ministère ne tiennent pas compte d'une nouvelle aide fédérale de 1,2 milliard sur deux ans, annoncée en juin.

Les chiffres expriment aussi le «revenu net réalisé» (RNR) des exploitants; comparé à la moyenne quinquennale, le RNR de 2002 «devrait être inférieur seulement en Saskatchewan, au Québec et dans les provinces Maritimes», à l'exception du Nouveau-Brunswick.

Au Québec, le RNR, qui était de 753 millions en 2001, descendrait à 523 millions cette année. Sa moyenne sur cinq ans est de 751 millions.

En «revenu net total», les fermiers québécois avaient amassé 826 millions l'an dernier: le ministère leur en prédit 614 millions en 2002, contre une moyenne quinquennale de 745 millions.

PROTEGE LE BOIS CONTRE: LE RENFLEMENT, LES RAYONS UV, & LA DETERIORATION, AVEC LES PRODUITS DE TEINTURE PENTOX® POUR BOIS

OSMOSE PENTOX

Disponible chez:

Acton Vale, Jacques Laferte (450) 546-2761	Laval, Marc Rousseau (450) 962-8535	St. François du Lac, Patrick Morin (450) 568-3338
Bédard, J.O. Lavoie (450) 363-9282	Laval, Marc Rousseau (450) 969-4780	St. Hyacinthe, Conrad Laffamme (450) 773-2569
Berthelme, Patrick Morin (450) 752-4774	Lavaltrie, Patrick Morin (450) 586-2222	St. Hyacinthe, Laferte & Lefebvre (450) 773-9258
Charlemagne, Patrick Morin (450) 585-8564	Lapierre, Quinc. Berger (450) 658-1951	St. Jacques, O. Gidre (450) 839-3691
Cowansville, Met. CIB (450) 266-1444	Longueuil, B. Leclerc (450) 674-4290	Ste. Julie, Chapp. Ste. Julie (450) 922-5555
Dorion, Loyola Schmidt (450) 455-5641	Loudermilk, Patrick Morin (819) 228-4600	Ste. Marguerite, Patrick Morin (450) 883-2266
Drummondville, Jacques Laferte (819) 477-8950	Magnus, Hubert & Vigneau (819) 843-3530	St. Sauveur des Monts, H. Dagenais & Fils (450) 227-2649
East Angus, St-Cyr & Co (819) 832-2618	Montréal, Quinc. Beaudin (514) 727-0525	Ste. Thérèse, F. Lesperance (450) 430-6220
Granby, Inno Peinture (450) 777-4686	Montréal, Quinc. Bernier (514) 844-8838	Shedbrook, Patricia de Armond (819) 569-7094
Hull, Pilon (819) 771-5841	Mont Laurier, Gilles Daoust (819) 623-1425	Sorel, Patrick Morin (450) 742-4567
Sorel, Ferr. Houde (450) 346-5424	Quebec, Quinc. Martin (418) 529-1745	Starehead, R. & M. Huggins (819) 876-2751
St. Adolphe, Gaston Bourgeois (819) 986-3223	St. Adèle, Dollard Theoret (450) 229-4722	Sutton, Met. Sutton (450) 538-1383
St. Perrot, Benoît & Fils (514) 453-3337	Ste. Agathe des Monts, Lortie & Martin (819) 326-5844	Terrebonne, F. Lesperance (450) 471-6631
Jolette, Patrick Morin (450) 752-4774	St. Bruno, Ferr. Huardville (450) 653-3211	Trois Rivières, Pat. Lys Goss (819) 375-8228
Jolette, Patrick Morin (450) 756-4545	St. Denis Brompton, Met. J. Anctil (819) 946-2747	Trois Rivières, O. Pat. Lys Goss (819) 375-3333
Kennebec, Met. CIB (450) 243-6103	St. Donat, Jean-Pierre Garneau (819) 424-2255	Val David, Eugene Monette (819) 922-3833
L'Annonciation, F. Daubien & Fils (819) 275-2694	St. Eusebe d'Orléans, Met. St. Eusebe (819) 565-2284	Wabou, Surplus Melan (450) 539-3722
L'Annonciation, Ctre. Robidoux (819) 275-2421	St. Faustine, G.H. Dufour (819) 688-2052	West Brom, Met. West Brom (450) 263-1385
Laval, Marc Rousseau (450) 608-1170	St. Féd. de Val-de-Fleur, Patrick Morin (450) 688-0888	

RESTE SUR LE BOIS, ET VOUS SUR LE LAC ©

Rappel de 9000 tonnes de viande

Washington (AFP) — Le département américain de l'Agriculture a annoncé hier le rappel de 9000 tonnes de viande de bœuf par le groupe agroalimentaire ConAgra Foods de crainte d'une infection à la bactérie *E. coli*. ConAgra Foods Inc., l'un des plus importants groupes agroalimentaires aux États-Unis, a décidé volontairement de ce rappel après que de la viande contaminée eut été trouvée dans ses installations du Colorado.

Alain M. Bergeron
Capitaine-Abbé
Rosaire
Crochétière
Un vicar dans les tranchées

À partir des lettres de Rosaire Crochétière conservées par sa famille, l'auteur journaliste à Victorville, lève le voile sur le vie

personnel du capitaine-aumônier avec sa famille adoptive, mais surtout professionnel dans les tranchées lors de la Première Guerre mondiale. Sa vie militaire nous est ainsi racontée, à la fois dans l'amitié qu'il partageait avec les soldats et dans la peur qu'il ressentait face au feu des premières lignes de combat.

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

♦ LE DEVOIR ♦

ACTUALITÉS

LOUIS LABERGE, 1924 - 2002

Un syndicaliste qui a marqué son temps

Armé d'un humour hors du commun et d'un fin doigté politique, l'ancien président de la FTQ n'aura laissé personne indifférent

Louis Laberge avait beau être malade depuis longtemps — au point où, il y a quelques années, peu de gens auraient parié qu'il se rendrait à 78 ans —, sa mort a causé un choc. Un vrai.

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

«J'ai vu Louis il y a à peu près trois semaines», disait hier, encore étonné, son vieux compère Fernand Daoust, qui fut secrétaire général de la FTQ à ses côtés. Il a appris sa mort en pleines vacances aux États-Unis. Et il ne s'y attendait pas, non seulement parce que Louis Laberge n'était pas un plaignard, mais aussi parce qu'il avait gardé toute sa lucidité. «Je lui parlais souvent et il commentait tout: les dernières élections partielles, ce qui se passait. Il était très au fait de la situation.»

Louis Laberge, chef syndical, laisse derrière lui un pan énorme de l'histoire du Québec et un legs: le Fonds de solidarité. Les témoignages, hier, soulignaient abondamment sa contribution à l'évolution du mouvement syndical, de l'affrontement au partenariat. Mais c'était aussi sa personnalité qui ressortait. Il était drôle, ce qui faisait son charme. Mais cet humour, «ce n'était pas qu'une qualité, c'était aussi une arme!», précise Ghislain Dufour, ancien président du Conseil du patronat.

Ou un «élément de négociation», comme le dit Pierre Marois, qui fut ministre du Travail au sein du gouvernement de René Lévesque et qui avait connu M. Laberge à la fin des années 60. «On avait des soupers plus ou moins confidentiels: quelques ministres du gouvernement Lévesque avec des gens de l'exécutif de la FTQ. Tout en blaguant, il passait ses messages!»

Sans lui et la FTQ, dit M. Marois, il n'y aurait pas eu la Loi sur la santé et la sécurité au travail qu'il cherchait à faire adopter. «Avec tous les opposants que cette loi avait, je n'aurais pas été capable de mener ça à terme.»

L'humour de Ti-Louis, c'était au fond un grand doigté politique, celui qui permet de réunir des grévistes et leur patron sur une

même photo, comme lors du Sommet économique — le premier du genre — à La Malbaie en 1977. Ou celui qui garde la cohérence d'une centrale.

«Il m'a déjà rabroué à une couple de reprises en plein conseil général, mais il trouvait toujours un truc pour rattraper son affaire», raconte l'actuel président de la FTQ, Henri Massé. Impossible, du coup, de lui en vouloir. «Les marques d'affection en provenance de la FTQ me sont toujours venues de Louis Laberge», disait de son côté l'ancien président de la CSN Gerald Larose.

Louis Fournier, qui, pendant des mois, a passé des heures avec Louis Laberge pour rédiger sa biographie, n'en démord pas. «J'ai écrit beaucoup de choses sur le mouvement syndical et les syndicalistes et je crois qu'il y a deux grandes figures au XX^e siècle dans le syndicalisme québécois: Louis Laberge est l'une de celles-là.»

Mais l'homme, adoré de ses membres, n'avait pas que des qualités humaines. «Surtout, c'est une des personnes les plus intelligentes que j'ai rencontrées dans ma vie», affirme Pierre Marois. Les complexes calculs du Fonds de solidarité, où il a siégé jusqu'à la fin, ne lui ont jamais fait peur, disait Louis Fournier.

Il fallait aussi savoir oser pour associer ainsi développement de l'emploi et développement économique, disent tous les commentateurs. «On oublie à quel point c'était une innovation», notait hier l'actuel ministre du Travail, Jean Rochon.

On en parle moins, mais il a su moderniser la FTQ, la sortir de l'affairisme, l'unifier, lui donner un souffle social et politique, rappelait aussi Gerald Larose. Pourtant, les débats idéologiques n'étaient pas son truc. Mais il sa-



Cette photo, ce fut un tour de force, raconte l'ancien ministre péquiste Pierre Marois. Louis Laberge avait entraîné le premier ministre René Lévesque et le grand patron Paul Desmarès à rencontrer des grévistes de l'entreprise de ce dernier lors du Sommet économique de La Malbaie, en 1977. Et tout s'était admirablement bien passé.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

vait les entendre quand ils représentaient une force chez ses membres: l'appui à la souveraineté, par exemple, ou la lutte pour le français comme langue de travail, rappelle Fernand Daoust. Pour l'ex-secrétaire général de la centrale, ces questions étaient fondamentales et Louis Laberge lui laissait la marge de manœuvre pour agir. «On était inséparables, des jumeaux différents», dit-il.

De tous côtés, en fait, on saluait la contribution de Louis Laberge à l'histoire du Québec. Les communiqués des premiers ministres Bernard Landry et Jean Chrétien ont souligné, l'un «son incroyable ténacité à rebondir [...] dans l'adversité», l'autre sa fougue et son efficacité.

«Un géant a disparu», a déclaré, depuis Paris, la vice-première ministre Pauline Marois. Le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, parlait d'un «incontournable au sein des leaders québécois». «Un homme d'engagement», notait le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Lorraine Pagé, celle qu'il persistait à appeler «la p'tite», comme il l'avait surnommée à son arrivée à la tête de la CEQ dans les années 80, ne pouvait s'empêcher, hier, de s'amuser d'une drôle de coïncidence. «Louis Laberge prend des vacances au moment des vacances de la construction. J'y vois un beau symbole», constatait-elle sur les ondes de Radio-Canada. Ti-Louis venait de faire son dernier clin d'œil.

L'aventure du Fonds de solidarité

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'existence du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) semble aller de soi aujourd'hui. Mais au début des années 80, l'idée est presque saugrenue. Les patrons la vouent à l'échec et une majorité de syndiqués la dénoncent comme un accroc au principe même du syndicalisme.

Mais Louis Laberge, inspiré par des expériences similaires dans des pays sociaux-démocrates comme la Suède, avait vu juste.

Tout au long des années 70, la FTQ, souvent maladroitement, avait tenté d'éviter la fermeture d'entreprises. Ce sont les travailleurs d'une usine de la CIP et la centrale syndicale qui ont permis la création de Tembec, aujourd'hui une compagnie forestière solide. Mais d'autres tentatives, dans le domaine du textile notamment — Tricofil, par exemple, de triste mémoire —, se sont soldées par des échecs, souligne Jean-Guy Frenette, un des concepteurs du Fonds de solidarité.

Dans ces aventures, des travailleurs ont englouti une partie de leurs fonds de retraite. Louis Laberge s'était juré que cela ne se reproduirait pas, rappelle M. Frenette. Ce n'est pas aux travailleurs d'une entreprise de prendre les risques financiers avec lesquels leur employeur est aux prises.

Mais comme la nécessité de sauver ces emplois demeure, l'idée de créer un fonds pour soutenir les PME québécoises naît.

Au début des années 80, le rapport Saucier, de la commission présidée par le comptable Serge Saucier, constate que les entreprises québécoises ne peuvent résister à la crise économique qui sévit parce qu'elles sont mal capitalisées. Après avoir proposé en vain au patronat et aux banques de créer un fonds de capital de risque auquel les travailleurs contribueraient, Louis Laberge décide que la FTQ devra aller de l'avant seule, avec l'aide du gouvernement du Québec, puis celle du gouvernement fédéral. On connaît la suite.

L'actuel président-directeur général du Fonds de solidarité,

Pierre Genest, note que l'an dernier, le fonds a investi 500 millions de dollars dans les entreprises québécoises alors que les investissements en capital de risque aux États-Unis ont chuté de 75 %. En cette période de difficultés économiques dans certains secteurs comme l'aéronautique, plusieurs sociétés n'auraient pas pu survivre sans l'apport du Fonds FTQ. «Le Fonds est là quand c'est difficile», dit-il. Mais la formation économique des travailleurs, inscrite dans la mission du Fonds de solidarité, a aussi changé les relations de travail au Québec, fait valoir Pierre Genest.

Pour les
patrons,
la FTQ
était vouée
à l'échec

Mulroney et Laberge, «une amitié sincère»

JOSÉE BOILEAU
LE DEVOIR

Brian Mulroney, ému, parlait hier de Louis Laberge comme d'un ami personnel. Le monde sophistiqué de l'ancien premier ministre semble pourtant fort éloigné de la bonhomie de l'ancien chef syndical.

«Mais nous venons du même milieu!», corrige tout de suite M. Mulroney. Mon père était syndiqué et je n'ai jamais perdu mes racines. L'amitié personnelle que j'avais avec Louis Laberge était sincère. À chaque occasion qu'il avait, il m'invitait. On mangeait ensemble. Mila était souvent là: elle le trouvait formidable.

Leur dernière conversation remonte à un mois et demi. «J'avais parlé à Louis longuement au téléphone. Il était aussi habile, aussi vif, aussi drôle qu'avant. Un leader naturel.»

Leur relation, rappelle-t-il, remonte à il y a plus de 30 ans, à l'époque où les conflits de travail — aux ports de Montréal et de Québec ou au quotidien La Pres-

se — étaient bien plus rudes qu'aujourd'hui. M. Mulroney, alors jeune avocat patronal, retrouvera Louis Laberge quelque temps plus tard. Il a été nommé membre de la commission Cliche, qui enquête sur le sacage d'un chantier de la Baie-James. En 1975, le rapport Cliche révélera les liens entre certains éléments de la FTQ et le banditisme. Le moment est dur pour Louis Laberge, et il aura quelques mots avec M. Mulroney.

Et puis, au début des années 80, c'est l'aventure du Fonds de solidarité. «Ce devait être en novembre 1984, il était venu me voir pour me parler de son projet», rappelle M. Mulroney, qui était alors premier ministre. J'y ai cru immédiatement, et mon gouvernement a fait des changements fiscaux pour faciliter l'établissement du fonds et versé une contribution de dix millions. Mais jamais je n'avais pensé que ça connaîtrait le succès foudroyant qu'on voit aujourd'hui. C'était vraiment un visionnaire.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Brian Mulroney avait participé en octobre 1991 à la grande soirée-hommage à Louis Laberge, qui avait pris sa retraite quelques mois plus tôt. Plus de 2300 invités étaient présents, dont Robert Bourassa, Jean Chrétien et Jacques Parizeau.

Jean-Paul

Aux milliers de pèlerins qui ont répondu à l'appel du Saint-Père pour la Journée Mondiale de la Jeunesse, bienvenue parmi nous et bonne route vers Toronto.

ARCHÉVÊCHÉ
DE MONTRÉAL

Québec

S
O
L
D
E

GIORGIO
EMPORIO

JUSQU'À 50%

COMPLET
FAIT EN ITALIE

995 \$ POUR 695 \$
INCLUANT CHEMISE ET CRAVATE

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

• LES ACTUALITÉS •

Les Immortels de l'humour

Le Musée Juste pour rire n'a pas demandé les droits d'auteur

Le Musée Juste pour rire n'a pas demandé les droits d'auteur pour diffuser certains extraits de films et d'émissions comiques présentés dans le cadre de sa nouvelle exposition, *Les Immortels de l'humour*. Un avis juridique assimile le travail muséologique à une «œuvre» et les projections à des «citations». D'autres problèmes ont jalonné la préparation de cette exposition.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Musée Juste pour rire n'a pas obtenu les droits pour diffuser les extraits de films autres que québécois et français dans le cadre de sa nouvelle exposition, *Les Immortels de l'humour*.

En fait, le musée du boulevard Saint-Laurent ne s'est même pas donné la peine de réclamer ces droits, un avis juridique jugeant cette démarche inutile. L'exposition a été assimilée à une «œuvre» et les extraits à des «citations» par l'avocat spécialisé consulté par l'établissement.

Les Immortels de l'humour propose des dizaines d'extraits de films classiques et de passages d'émissions de télé marquantes. Des actualités du XX^e siècle, également filmées, permettent de situer les clips humoristiques dans leur contexte sociohistorique.

L'expo a été inaugurée il y a une dizaine de jours, en même temps que la vingtième mouture du Festival Juste pour rire, qui se termine demain, à Montréal.

Le musée appuie sa décision à propos des droits d'auteur sur un avis juridique de M^r Normand Tamaro, spécialiste de la question. Dans une analyse datée du 31 mai 2001 dont *Le Devoir* a obtenu copie, il écrit à la productrice déléguée de l'exposition:

«Notre conclusion est que vous pouvez sans l'autorisation des ayants-droit faire des montages qui empruntent des extraits de trois secondes à une minute à des œuvres audiovisuelles dramatiques. [...] Pour parvenir à cette conclusion, nous prenons en considération que votre exposition considérée dans sa globalité sera une œuvre protégée par droit d'auteur. Cette œuvre sera formée de plusieurs éléments, qui seront eux-mêmes des œuvres si on les considère isolément. Or, à certaines conditions, il est possible de concevoir une œuvre en empruntant des éléments à des œuvres préexistantes. Vous respectez ces conditions.»

«Droit à la citation»

Bref, le recours aux extraits relèverait du «droit à la citation». Pour des raisons qualifiées de «stratégiques» par une porte-parole, la direction du musée a quand même décidé de

payer pour obtenir la libération des droits des œuvres québécoises et françaises, notamment par l'entremise de l'Union des artistes, laissant en rade les autres fournisseurs involontaires, dont les maisons de production américaines et britanniques.

Un extrait de *Manhattan*, du cinéaste américain Woody Allen, intégré au catalogue d'Universal Studio, est projeté au musée. Josh Baur, un des directeurs du bureau des droits d'auteur de la gigantesque maison de production, a confirmé cette semaine que le MJPR ne lui a fait parvenir aucune demande de projection publique. Normalement, de telles démarches sont entreprises environ un an à l'avance par les musées. Ils peuvent payer environ 1000 \$US par extrait choisi.

M. Baur a aussi expliqué que les fautifs pris en flagrant délit risquent habituellement une amende correspondant au double de la somme qui aurait été réclamée à l'origine. «On examine les problèmes un par un», a ajouté le directeur sans toutefois vouloir préjuger du cas du MJPR en particulier.

Et Micheline Charest?

Par ailleurs, la directrice des communications du festival, Anne Laplante, balaie toute référence à l'embauche récente de Micheline Charest au sein du Groupe Rozon. Claude Robinson, le créateur du personnage Robinson Curiosité, mène depuis six ans un combat juridique acharné contre Cinar et ses ex-dirigeants, Micheline Charest et son mari Ronald A. Weinberg, pour contrefaçon de droits d'auteur.

«Mme Charest n'a aucun rapport avec le musée, dit Mme Laplante. Elle n'était pas au sein de notre compagnie quand la décision concernant les droits d'auteur a été prise. Elle n'a aucun lien avec le musée.»

D'autres informations laissent croire que toute la préparation de l'exposition a été laborieuse. Gilbert Rozon, président-fondateur du Festival Juste pour rire, a eu l'idée originale. L'équipe de départ, constituée autour du directeur général du musée, Raynald Michaud, a eu de la difficulté à l'exécuter.

Finalement, des amis proches et fiables de M. Rozon, dont les producteurs télé Jean Bissonnette et Pierre Huet, ont été appelés en renfort pour resserrer la sélection et le montage des films.

Ce n'est pas le seul problème. Il y a dix jours, l'établissement a pu dévoiler la liste des «immortels de l'humour» sélectionnée par des experts nationaux et internationaux mais n'a pas pu procéder à l'intronisation de nouvelles personnalités au sein du panthéon de l'humour, comme par les années passées.

La direction du musée aurait tout simplement oublié d'aviser les gens concernés par l'honneur...

Neuvièmes FrancoFolies de Spa



Damien Hurdebise, auteur-compositeur-interprète, est l'équivalent d'un Thomas Fersen en plus acide.

Aline au pays de l'or bleu

SYLVAIN CORMIER

Spa — À force de crier pour qu'elle revienne, fatalement elle est revenue. Oui, Aline. Pas à la plage d'où, à l'été 1965, elle s'était enfuie, mais au bord de l'eau tout de même. L'eau qui, du plateau des Hautes Fagnes, coule jusque dans Spa l'enclavée: l'or bleu, comme on dit ici, rapport aux fameuses sources et aux thermes qui, depuis des siècles, contribuent largement au paiement des termes du bourg.

Le revenant Christophe, né Daniel Bevilacqua, idole de l'ère yé-yé viré spectre aux lunettes fumées, l'avait amenée juste à temps pour le rappel de son spectacle de la soirée d'ouverture des 9^{es} FrancoFolies de Spa, mercredi à la grande salle du vénérable Casino jadis fréquenté par les tsars, aujourd'hui temple des stars... de la chanson. Elle était magnifique, son Aline, couchée au piano manière Polnareff par l'excellent Pascal Charpentier, rappelée au souvenir collectif par un Christophe au timbre haut perché absolument intact malgré 27 ans d'absence de la scène. Elles étaient belles, aussi, ses Marionnettes, jolies mignonnettes reconstruites au piano et au synthé plutôt qu'avec de la ficelle et du papier.

Love Boat

Difficile d'imaginer qu'au même moment, alors que Christophe le tragédien souffrait chanson après chanson, l'inénarrable Jean-Luc Fonck, déguisé en capitaine du bateau St-tella (genre *Love Boat*, avec les socquettes au genou), se riait en plein parc des Sept-Heures de la «drache», méchante pluie qui s'abattait sur la foule compacte et néanmoins délirante de bonheur, goûtant chaque jeu de mots dans sa totale atrocité. Contraste pour le moins violent, bien à l'image de ces Francos, aussi «éclectiques» que le souhaitait son codirecteur Charles Gardier. Éclectiques dans le bon sens de variétés variées, éclectiques aussi dans le mauvais sens: le meilleur y côtoie le pire. Le pire, mercredi soir, avait pour nom Curt Close, ici connu comme le «Garou belge». Garou du 36^e dessous, oui, glotte en papier sablé annonçant des bluettes dont Plamondon même n'aurait pas voulu pour sa Cindy-Cendrillon: le gaillard a pourtant reçu moult ovations, comme quoi le syndrome de l'ersatz local de mégavedette n'est pas

qu'une tare québécoise.

Contraste, là encore, entre copie conforme et talent patent: un Damien Hurdebise, auteur-compositeur-interprète originaire du village de Sart-lez-Spa, n'a eu besoin jeudi soir que de rimes un brin incisives et de mélodies invariablement heureuses pour se gagner l'assentiment général (et pas seulement la claquette du fan club spadois). En voilà un qu'on veut revoir absolument au Québec, peut-être bien au prochain Coup de cœur francophone de novembre. Ce Thomas Fersen en plus acide, ce Juliette en moins féroce, cette sorte de William Sheller en nettement plus drôle tombera forcément à pic chez nous avec son tout récent premier album *Tomber quelque part*, farci de trouvailles fines et de truculences sans facilité jusque dans la chanson-titre: «Allongé sur le lino / Je fais prendre l'air / A mes vieilles revues pornos / J'les feuillette à l'envers / Je découvre ébahi / Les boudins, les squelettes / Qui m'ont tenu compagnie...» On pourrait bien trouver sur le même vol l'ahurissante Arolde, ex-chanteuse des Brochettes, belle bête curieuse qui cultive si habilement l'étrangeté en pot sur tapis d'orgue de Barbarie qu'il y pousse des espèces nouvelles de chansons.

Le meilleur
côtoie
le pire
dans ces
Francos
éclectiques

Spadois cherchent Québec

Et le Québec? «En baisse», décriait *Le Jour*, quotidien régional assez tapissé de Francos pour s'y connaître. «La présence québécoise au parc des Sept-Heures, on cherche toujours après...» Peine perdue, on ne l'y trouvera jamais: aucun artiste de chez nous n'était programmé au parc, rebaptisé Village Francofou, précisément là où Stefie Shock bouta le feu l'an dernier. Les projets belges ont préféré concentrer leur faisceau sur les étoiles, belle contradiction: il n'y en a ici que pour Lara Fabian, dont la soufflerie industrielle aura évidemment déraciné tous les feuillus des Ardennes hier soir: elle était en tête d'affiche à l'esplanade de l'Hôtel-de-Ville, où 9000 spectateurs étaient attendus. Le reste de l'attention allant à Robert Charlebois, dont on a dignement célébré le re-

tour. Le Garou d'origine, révélé à l'Europe dès 1968 au défunt Festival de la chanson de Spa, est ici légende vivante: il fallait voir l'empressement des dignitaires locaux autour de «l'homme à tête de bûcheron» (et non de chou, comme Gainsbourg) au déjeuner officiel des 30 ans de la délégation du Québec en Belgique. Pierre Michaud, violoncelliste québécois établi en Belgique, lui a offert pour l'occasion une relecture télégraphiée de *Je reviendrai à Montréal*, aurores boréales y comprises.

Charlebois, on l'a constaté, tenait jeudi au Casino la forme des soirs qui comptent: mieux, il ne donnait pas trop, pour une fois, dans l'imagerie grands-espaces-québécois. Autant les reprises de *Miss Pepsi*, *Yes A Pichou* et autres *Ailes d'un ange* étaient vigoureuses et senties, autant les petits boniments de présentation étaient empreints d'une touchante simplicité, à hauteur d'homme. Charlebois pas cabotin? J'aurai vu ça à Spa.

«Bars en folie»

J'aurai vu aussi, dans le cadre de la programmation parallèle des «bars en folie» un peu partout en ville, le contingent des invités québécois (médias, professionnels de l'industrie, représentants gouvernementaux) jouer le rôle de l'auditoire aux spectacles des quelques artistes québécois, faute d'affluence spadoise. Yann Perreau, l'ancien Doc de Doc et les Chirugiens, pourtant capable de grooves passablement envoûtants et de couplets relevés, semblait s'être réfugié dans une grosse bulle de Spa pétillante pour ne plus voir tous ceux qui n'y étaient pas, et Jean-Hugues Labrecque, fils en colère de l'illustre folkloriste, donnait l'impression d'avoir téléporté un Deux-Pierrots vide tellement son folk engagé façon années 70 tombait à plat.

Donnons tout de même la chance aux coureurs: c'est ce soir, au Salon bleu du Casino, qu'on saura si la traversée de la Grande Mare était justifiée autrement que par les festins de moules de Zélande, dont tous les restaurants affichaient hier avec fierté l'arrivée tant attendue. Pour tout dire, les frites en crépitaient dans leur friture.

Sylvain Cormier est l'invité de Wallonie-Bruxelles Musique aux FrancoFolies de Spa.

Grande
vente
jusqu'à
60%
sur tout

dolce
dolce
D-Anna
uomo

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558

Profitez d'une réduction de 40% du prix détail suggéré.
Applicable sur le modèle en montre uniquement.



ACTUEL 5

SUR RENDEZ-VOUS 514.335.0705

12435, Joseph-Édouard-Samson, Montréal hmartin@actuel5.com

• LES ACTUALITÉS •



Le premier ministre Ralph Klein est prêt à s'adresser au tribunal pour s'opposer au mariage entre personnes de même sexe.

Mariages gais

L'Alberta invoquera la clause dérogatoire

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Le gouvernement de l'Alberta invoquera la clause dérogatoire pour interdire les mariages gais en Alberta, a annoncé jeudi le premier ministre, Ralph Klein.

La province est prête à s'adresser aux tribunaux pour défendre la législation provinciale définissant le mariage comme une union entre un homme et une femme, a-t-il ajouté.

«Si, pour une raison ou une autre, la Cour suprême du Canada, ou le tribunal dont l'opinion prévaudra, confirme le jugement de la Cour ontarienne et l'étend à l'Alberta, nous invoquerons la clause dérogatoire», a déclaré le premier ministre albertain.

M. Klein réagissait ainsi à un jugement rendu la semaine dernière par la Cour supérieure de l'Ontario, qui s'est prononcée en faveur du mariage des personnes de même sexe.

«Cela ne signifie pas que nous ne ferons pas notre possible pour protéger les droits des homosexuels», a ajouté le premier ministre alors qu'il séjournait à Bonnyville, en Alberta, pour l'inauguration des jeux d'été des aînés. «Mais nous établissons une distinction en ce qui a trait au mariage.»

Les provinces avaient insisté pour obtenir la clause dérogatoire, dans la Loi constitutionnelle

de 1982. Elle leur permet de ne pas tenir compte de la charte lorsque celle-ci risque de s'opposer à une loi provinciale, dans certains domaines spécifiques.

Échec prévu

Un expert en droit constitutionnel souligne que toute contestation provinciale du jugement ne pourrait qu'échouer parce que c'est le gouvernement fédéral, et non les provinces, qui décide qui peut se marier ou pas.

«Le but de la clause dérogatoire n'est pas de permettre à une province de promulguer des lois dans des domaines de compétence fédérale», dit June Ross, professeur de droit à l'université de l'Alberta.

«La loi constitutionnelle prévoit que c'est le gouvernement fédéral qui possède l'autorité en matière de mariage et de divorce», commente Leonard Pollock, un avocat qui enseigne le droit familial à l'université depuis 30 ans.

La Cour supérieure de l'Ontario a statué la semaine dernière que la définition du mariage comme l'union d'un homme et d'une femme constituait une violation des droits des homosexuels, en vertu de la Charte des droits et libertés.

Elle a donné deux ans au gouvernement fédéral pour changer la définition. Ottawa n'a pas encore décidé s'il portera la décision en appel.

EN BREF

Des policiers squeegees!

(AFP) — Des policiers de Burnaby, en banlieue de Vancouver, ont décidé de se déguiser en laveurs de pare-brise pour mieux contrôler si les automobilistes portent bien leur ceinture de sécurité, rapportait hier le quotidien The Globe and Mail. Ces agents, qui ont troqué leurs uniformes pour des sandales, un short et un tee-shirt, se tiennent postés aux carrefours,

armés d'une raclette et d'un vaporisateur d'eau. Cette tenue de camouflage — un peu trop propre cependant par rapport aux normes vestimentaires des laveurs de pare-brise de rue — leur permet de repérer les contrevenants, qu'ils signalent par radio à un de leurs collègues posté un coin de rue plus loin. Quant à la poignée de dollars gagnés durement en lavant les vitres, la police assure que ces revenus sont versés entièrement à une banque alimentaire de la région.

Journée mondiale de la jeunesse

Toronto est en mode d'alerte papale

MARLENE HABIB
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un plan de soins médicaux d'urgence a été mis au point en prévision du séjour prochain du pape Jean-Paul II à Toronto, à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse.

Des services ambulanciers terrestres et aériens, un important centre de traumatologie et des hôpitaux de réserve, des spécialistes des soins intensifs et même un urgentologue seront en alerte jour et nuit dès l'arrivée du pape à Toronto, mardi, a déclaré Lyse Brunet, directrice du bureau international de la santé au ministère fédéral de la Santé.

Le primat de l'Église catholique

sera accompagné de sa propre équipe médicale, qui lui prodiguera les soins dont il a besoin, a précisé hier Mme Brunet depuis Ottawa. «Nous aurons un rôle de suppléance», dit-elle.

L'équipe médicale canadienne a été formée en collaboration avec le ministère de la Santé de l'Ontario et les municipalités que visitera le pape.

Mme Brunet a élaboré des plans médicaux d'urgence pour tous les sommets tenus depuis six ans au pays, dont celui du G7 à Halifax en 1995, le Sommet des Amériques à Québec l'an dernier et le récent sommet du G8 à Kananaskis, en Alberta.

Elle refuse de donner des précisions sur le plan d'urgence afin de

protéger l'intimité et la sécurité du pape. Les détails du plan ont été soumis au Vatican, qui s'est dit très satisfait, dit-elle.

Les préparatifs médicaux pour la visite papale sont semblables à ceux qui sont prévus pour la visite d'une personnalité internationale, explique Mme Brunet. Ils s'appliquent aussi, le cas échéant, aux membres de la famille de la personne invitée.

La santé du pape, âgé de 82 ans, est précaire. Il est agité de tremblements et présente d'autres symptômes de la maladie de Parkinson. Il se déplace lentement, à l'aide d'une canne.

Mme Brunet souligne que les plans médicaux d'urgence ne tiennent pas compte de l'état de santé

du leader pour lequel ils sont prévus. «C'est un plan permettant de réagir à n'importe quelle situation d'urgence médicale», dit-elle.

Pour des raisons de sécurité, elle refuse de dévoiler les noms des hôpitaux concernés par le plan ou le nombre de membres du personnel médical qui seront sur un pied d'alerte. Les plans sont élaborés avec soin afin de ne pas nuire aux services médicaux offerts à la population, souligne Mme Brunet.

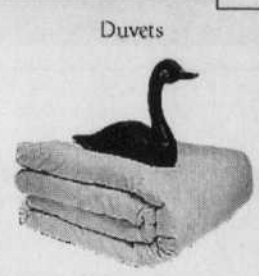
Jean-Paul II se reposera deux ou trois jours à Strawberry Island, sur le lac Simcoe, près d'Orillia, avant de se rendre à Toronto pour une série de visites, de vigiles, et finalement la messe célébrée le 28 juillet au parc Downsview, dans le nord de la ville.

Rabais exceptionnels partout en magasin!

GRANDE
CÉLÉBRATION
estivale

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

LITERIE



Duvets
Construction en cloison
Simple Double Grand Tr. grand
89⁹⁵ 109⁹⁵ 119⁹⁵ 149⁹⁵

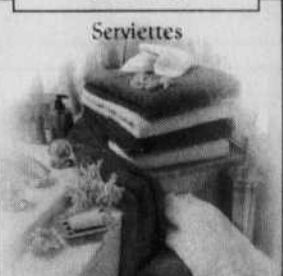


Oreillers de duvet blanc
27⁹⁵



Ensembles de draps en percale
180 fils par pouce carré
Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.
Wamsutta Springmaid
Simple Double Grand Tr. grand
16⁹⁵ 24⁹⁵ 34⁹⁵ 44⁹⁵

BAIN



Serviettes
MARTEX EXCALIBUR
notre prix
Bain Essuie-main Débarbouillette
6⁹⁵ 4⁹⁵ 2⁹⁵



Invitation 3M
nappes Scotchgard 9⁹⁵
disponible en 6 couleurs 52" X 70" et 60" X 84"

PORCELAINE • CRYSTAL • ARTICLES CADEAUX • COUVERTS



Ensemble de vaisselle Opal
disponible en bleu, brun, porcelaine ou sarcelle
16 morceaux 99⁹⁵
NOTRE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE!



Duo Design
Batterie 10 pièces en acier inoxydable
base encastrable, induction
239⁹⁵



Grille-pain Toastess
en chrome
39⁹⁵

FENÊTRE



Service à domicile gratuit
331-5260
Levolor HunterDouglas
SILVETATE • CHATEL • LUMINATE

MATELAS

notre événement matelas

Plus de 100 styles!

CHOISISSEZ PARMIS LA PLUS GRANDE SÉLECTION

Le Charmeur à partir de 199⁹⁵
St-Martin à partir de 469⁹⁵
Posturepedic à partir de 349⁹⁵
Correct Comfort Crest à partir de 549⁹⁵
Posturepedic Pillowtop à partir de 569⁹⁵
Palatial Crest Peerless à partir de 699⁹⁵

Beautysleep Evasion à partir de 219⁹⁵
Beautysleep Emotion à partir de 319⁹⁵
Beautysleep Deluxe à partir de 499⁹⁵
Beautysleep Supreme à partir de 699⁹⁵
W.C. Dual Comfort à partir de 899⁹⁵
Beautysleep Non-Flip à partir de 899⁹⁵

Sealy Posturepedic
1. Le lit éprouvé pour 10% plus de soutien.
2. Le lit éprouvé pour 10% plus de soutien.
3. Remarque: certains Posturepedic vous donnent le meilleur soutien.

SIMMONS Beautyrest
Tout nouveau profil de nos ressorts indépendants pour un confort et un soutien optimaux.

offre d'une durée limitée!
Présentez simplement
ce bon et recevez
10% de rabais

sur tous les matelas Simmons Beautyrest et Sealy Posturepedic
Sur présentation de ce coupon, 10 coupons par ensemble de matelas. Ne peut être jointé à aucune autre offre. Exp. 31 août 2002

TEMPUR
Nous avons les produits Tempur.
**La promotion ne s'applique pas.

2 façons
d'économiser

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ! Option 2 • Vous ne payez rien avant un an**
*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ. **Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

matelas payez et emportez à partir de 49⁹⁵LINEN CHEST
DECOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»



La Cathédrale
centre-ville
(514) 282-8525

Place Portobello,
Brossard
(450) 871-2202

Centre Rockland
(514) 341-7810

Les Galeries Laval
(450) 881-8080

Carrefour
Langelier
(514) 254-3838

Service à domicile
GRATUIT
331-5260

DU 18 AU 30 JUILLET 2002

GdB GALERIE DE BELLEFEUILLE
1367 av. Greene, Westmount, Qc H3Z 2A8 514.933.4406
www.debellefeuille.com art@debellefeuille.com

GALERIE DE BELLEFEUILLE
EXPOSITION
NOUVELLE REPRÉSENTATION

MARTIN BUREAU
STEPHEN CONROY
ÉRIC DEMERS
PAUL FENNIAC
MAX GATTA
DOMINIQUE GAUCHER
DAN HUGHES
FABIAN JEAN
SOPHIE JODOIN
JAMES LAHEY
MARK LANG
OLIVIER LONGPRÉ

NATHALIE MARANDA
ROBERT MARCHESSAULT
ALEXANDRE MASINO
TIM MERRETT
SCOTT OWLES
CELIA PAUL
SOPHIE RYDER
DONNA SHVIL
CLIVE SMITH
KEVIN SONMOR
RAFAEL SOTTOLICCHIO
FORREST WILLIAMS

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

La suite des avis
se trouve en page B 4

Avis public

Ville de Montréal

Arrondissement de Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension

Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement d'urbanisme de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension (01-283) et par un projet de règlement (01-283-2) modifiant le Règlement d'urbanisme de manière à ce que la propriété sise au 529, rue Jarry Est, se retrouve entièrement dans la zone commerciale de la rue Jarry.

CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME (L.R.Q., CHAPITRE A-19.1), UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES DEUX PROJETS DE RÈGLEMENT SE TIENDRA:

Le mardi, 6 août 2002, à 18 h
au Centre communautaire
Saint-Mathieu,
7110, 8e avenue
(au sud de la rue Jean-Talon Est)

Ces projets de règlement peuvent être consultés aux Bureaux Accès-Montréal, 7511, rue François-Perrault ou 529, rue Jarry Est, 4e étage, du lundi au vendredi durant les heures d'ouverture.

Donné à Montréal,
ce 16^{ème} jour de juillet 2002.
Le secrétaire du
conseil d'arrondissement,
Francine Leclerc



H&M DIAMOND ASS. INC.

345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TÉL. : (514) 483-2303 TÉLÉC. : (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

3903061 CANADA INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 2325, Everett.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **3903061 CANADA INC.** a déposé une cession le 9^{ème} jour de juillet 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour d'août 2002 à 11 h de l'avant-midi au bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, Bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 18^{ème} jour de juin 2002

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

TASIMPEX INC./TASIMPEX TEX 2000, un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement affaires dans la ville et district de Laval, province de Québec, au 3262, des Chateaux, # 201.

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **TASIMPEX INC./TASIMPEX TEX 2000** a déposé une cession le 12^{ème} jour de juillet 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour d'août 2002 à 11 h 30 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, Bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

9017-3345 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement affaires dans la ville et district de Laval, province de Québec, au 4196, boul. Lévesque O., sous le nom et raison sociale de : «BOUCHERIE ARISTON».

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que **9017-3345 QUÉBEC INC.** a déposé une cession le 12^{ème} jour de juillet 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour d'août 2002 à 12 h 30 de l'après-midi, au Bureau du Syndic, 345, ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal (QC).

Les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux causent chaque année 37% des décès au pays.

1 888 386 1110



Donnez.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard:

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet : www.offres.ledevoir.com • Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : **9049-5342 QUÉBEC INC.**, société légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 224-A, rue Jacques-Marquette à LaFontaine (Qc) J7Y 4W2.

AVIS est donné que **9049-5342 QUÉBEC INC.** a fait cession de ses biens le 11^{er} jour de juillet 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 juillet 2002 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 2360, Marie-Victorin Est, bureau 200, Longueuil (Québec).

Daté à Longueuil (Québec), ce 16 juillet 2002.

JEAN FORTIN

& ASSOCIÉS syndics

2360, Marie-Victorin Est bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5
Tél. : (450) 442-3260

Laval • Drummondville
Montréal • Longueuil
Sorel • St-Hyacinthe
St-Jean • Châteauguay
Trois-Rivières

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de : **BERNARD DION**, sans emploi, résident et domicilié au 22, rue Rolland, Valleyfield (Qc) J6S 4G2 et faisant affaire sous les noms et raison sociale de : **NAS & AS INC.**, au 70, rue Grande-Île, Valleyfield (Qc) J6S 3M2.

AVIS est donné que **BERNARD DION** a fait cession de ses biens le 12^{er} jour de juillet 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 juillet 2002 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 50, Place Crémazie Ouest, Suite 404, Montréal (Québec).

Daté à Longueuil (Québec), ce 18 juillet 2002.

JEAN FORTIN

& ASSOCIÉS syndics

2360, Marie-Victorin Est bureau 200 Longueuil (Québec) J4G 1B5
Tél. : (450) 442-3260

Laval • Drummondville
Montréal • Longueuil
Sorel • St-Hyacinthe
St-Jean • Châteauguay
Trois-Rivières

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC. syndic

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de : **NETWORK CAFÉ II M.P. INC.** Corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 5120, rue Queen-Mary, Montréal (Québec) H3W 1X2.

FAILLITE
AVIS est par les présentes donné que **NETWORK CAFÉ II M.P. INC.** a fait cession le 9^{er} jour de juillet 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29^{er} jour de juillet 2002 à 10 h 00, au bureau du SYNDIC.

Ce 11^{er} jour de juillet 2002.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC.

Syndic

RICHARD PRIMEAU, CA, CIP

Syndic Administrateur

101, Roland Thérien, bureau 380 • Longueuil (Québec) J4H 4B9
Tél. : (450) 670-1040
Téléc. : (450) 670-1542

FONDACTION
MARIE VINCENT
WWW.MARIEVINCENT.ORG
1 888 561-2633

ENCAN

ERRATUM

ENCAN

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE (aux enchères)
CETTE VENTE AURA LIEU LE 8 AOÛT 2002, À 14 H 00
AU 511, PLACE D'ARMES, BUREAU 700, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2W7

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL
AVCO CONSTRUCTION (1997) INC. Partie requérante

LES CONSTRUCTIONS CITÉ GLOBALES INC. Partie intimée

AVIS EST DONNÉ QUE **André PERRON** ou tout autre huissier de l'étude **PAQUETTE & ASSOCIÉS**, a été désigné pour procéder à la vente SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE AUX ENCHÈRES, de l'immeuble ci-après décrit :

Adresse de l'immeuble: **2309 à 2321, Avenue des Érables à Montréal (Québec).**

CONDITIONS :

- A) Dans cette cause, une mise à prix a été fixée par le tribunal au montant de **DEUX CENT QUARANTE MILLE Dollars (240 000.00 \$)**;
B) Sous réserve du droit de rétention, le montant total de la vente doit être payé immédiatement à l'officier chargé de la vente, **en argent comptant ou par chèque visé**;
C) La vente est faite au nom de l'intimée et **sans aucune garantie** de contenance et de qualité y compris sans garantie pour les vices cachés, et aux risques et périls de l'adjudicataire;
D) **Les autres informations** et/ou conditions pertinentes s'appliquant à cette vente seront lues avant le début des enchères, **lesquelles font partie intégrante du présent avis public** dans cette matière de vente sous contrôle de justice. Il incombe aux personnes intéressées de se les procurer au préalable;

Montréal, le 13 juillet 2002

André Perron
huissier de justice

PAQUETTE & ASSOCIÉS
HUISSIERS DE JUSTICE
S. E. N. C.

511, Place d'Armes, bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 2W7
Tél. : (514) 982-3136
Fax : (514) 982-3167

ENCAN ENCAN ENCAN

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en décaulant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433
Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Les Confections B.D.E. inc. de Saint-Jean-sur-Richelieu est déclarée totalement inapte pour 3 ans.

Attribution d'une cote «insatisfaisant». Applique à M. André Bellefeuille la déclaration d'inaptitude totale pour 3 ans. Décision MCRC02-00175

Ferme verte Singh inc. de Pierrefonds est déclarée totalement inapte pour 2 ans. Attribution d'une cote «insatisfaisant». Applique à MM. Paramjit Kaur Taura et Ranjit Singh Taura la déclaration d'inaptitude totale pour 2 ans.

Ranjit Singh Taura de Pierrefonds est déclarée totalement inapte pour 2 ans. Attribution d'une cote «insatisfaisant».

Décision MCRC02-00184

Les Entreprises Gérald Ouellet inc. de Chibougamau est déclarée totalement inapte.
Attribution d'une cote «insatisfaisant» pour une période de 48 heures débutant le 26 juillet 2002 minuit et se terminant le 28 juillet 2002 à minuit.
Décision QCRC02-00273

Alain Carpentier de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles est déclaré partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC02-00326

Transport Richard Maranda inc. de Sainte-Aurèle est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC02-00304

Frozen Cargo Distributors Ltd de Stony Creek (Ontario) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC02-00301

Larry Rancloes de Pittsburg, NH (États-Unis) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC02-00302

Euro Truck Lines inc. de Etobicoke (Ontario) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC02-00303

Green Way Ltd de Unionville (Ontario) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnel». Décision QCRC02-00305

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE AUTOBUS

M02-07677-1

LES AUTOBUS RIGAUD INC.
15, rue Agathe
Rigaud QC J0P 1P0
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
MODIFICATION DE PERMIS
8-M-000221-003E
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
Demande d'ajouter une catégorie d'autobus, soit la catégorie 2
Le permis devra se lire dorénavant de la façon suivante :
Du Centre d'apprentissage de Rigaud : 1) à l'aéroport de Dorval (aéroport); 2) de l'aéroport de Dorval (aéroport) au Centre d'apprentissage de Rigaud; 3) du Centre d'apprentissage de Rigaud à destination de la région de la capitale nationale (Ottawa/Hull) et les bureaux régionaux de Montréal (centre-ville), certains hôtels situés à Valleyfield et à Hawkesbury, via la frontière Québec-Ontario, ainsi que les bureaux des douanes situés à l'aéroport de Dorval, ainsi que sur le chemin de la Côte-de-Liesse, à Montréal, de même qu'au bureau de fret et de douanes de Dorval sis au centre-ville de Montréal.
Parcours : selon entente
Horaire/fréquence : selon l'horaire des cours fixés par le Centre d'apprentissage de Rigaud, une division de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, c'est-à-dire du lundi au dimanche inclusivement.
Clientèle : pour le transport des personnes suivant de la formation et des cours auprès du Centre d'apprentissage de Rigaud de l'Agence des douanes et du revenu du

Canada.
Condition/restriction : les véhicules de catégorie 2 que la titulaire sera autorisée à utiliser seront ceux de type scolaire (flat nose).

9106-4071 QUÉBEC INC.
(Services Sarhali)
1554, boul. John F. Kennedy
LaSalle QC H8R 2C7
DEMANDE : SPÉCIAL ABONNEMENT
Territoire : Montréal à Saint-Rémi
Horaire/fréquence : Matin et soir
Clientèle : ouvriers agricoles
Catégorie : A5
Durée : 3 mois

LES TRANSPORTS L.A. COULOMBE INC.
2, rue G.E. Cloutier, C.P. 70
Mont-Saint-Pierre QC G0E 1V0
PROC. : GRONDIN, POUDRIER, BERNIER
MODIFICATION : ABONNEMENT
0-Q-000546-004C
Territoire : De la Galène (partie Mont-Albert) au stationnement du Mont-Jacques-Cartier (partie Mont-Albert)
0-Q-000546-005C
Territoire : Du Centre d'interprétation de la nature du Parc de la Gaspésie (partie Mont-Albert) à la Galène (partie Mont-Albert)
Parcours/horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Clientèle : Visiteurs du parc de la Gaspésie
Catégorie : A5-A6
Condition/restriction : Ce permis est conditionnel au maintien en vigueur du contrat avec Destination Chic-Chocs Inc.

Remplacé par : Ce permis est conditionnel au maintien en vigueur du contrat avec la Société des Établissements de Plein-Air du Québec
Date de fin : 25 juillet 2004

LES TOURS DU VIEUX QUÉBEC (1989) INC.
872, boul. Rochette
Beauport QC G1C 1C2
PROC. : FLYNN, RIVARD
MODIFICATION : NOLISÉ
6-Q-000904-006D
Territoire : Zone B (On réfère aux zones tel que décrite dans le règlement sur le transport par autobus décret 671-2001, annexe 1, en date du 28 juin 2001)
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes exclusivement
Catégorie : A1-A4-A5-A6
Ajout A2-A3
Condition/restriction : Ce permis sera exploité uniquement en conjonction avec le permis
6-Q-000904-003A. Ce permis ne peut être renouvelé, transféré ou maintenu indépendamment du permis 6-Q-000904-003A.
Date de fin : 7 juillet 2002 (le renouvellement du permis a été déposé dans le délai)

M02-04129-0

AUTOBUS BELL-HORIZON INC.
400, rue Dessureault
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 2L9
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE : NOLISÉ
Territoire : Saint-Casimir, Saint-Marc-des-Carrières, Deschambault-Grondines, Cap-Santé, Portneuf, Donnacona
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes de personnes

M02-04137-3

AUTOBUS BELL-HORIZON INC.
400, rue Dessureault
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 2L9
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE : NOLISÉ
Territoire : Saint-Casimir, Saint-Marc-des-Carrières, Deschambault-Grondines, Cap-Santé, Portneuf, Donnacona
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes de personnes

Catégorie : A1-A2-A3-A4-A5-A6-A7
Durée : 5 ans

M02-04139-9

AUTOBUS BELL-HORIZON INC.
400, rue Dessureault
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 2L9
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE : SCOLAIRE
Territoire : Trois-Rivières
Horaire/fréquence : Tous les midis
Selon le calendrier scolaire
Clientèle : Élèves fréquentant les écoles primaires du Bois-des-Pins, De la Ferté, Monseigneur Comtois, Dollard, St-Gabriel-Archange, Ste-Bernadette, Ste-Madeleine, Sacré-Coeur, Jacques-Héty (St-Coeur-de-Marie), Avenue Nouvelles, Du-Berger, St-Eugène, Le Sentier, Val Marie, Chapais, L'Académie, Les Estacades à leur résidence situé à Cap-de-la-Madeleine et retour.
Élèves fréquentant l'école secondaire L'Assomption à leur résidence situé à Cap-de-la-Madeleine et retour.

Condition/restriction : L'utilisation d'autobus de catégorie 2, est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.
Sujet au maintien du contrat avec les parents des élèves fréquentant les écoles visées par le permis
Catégorie : A1-A2-A3-A4-A5-A6-A7
Durée : 5 ans

M02-04140-7

LES AUTOBUS TRANSBELL INC.
400, rue Dessureault
Cap-de-la-Madeleine QC G8T 2L9
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEMANDE : SCOLAIRE
Territoire : Trois-Rivières
Horaire/fréquence : Tous les midis
Selon le calendrier scolaire
Clientèle : Élèves fréquentant les écoles primaires du Bois-des-Pins, De la Ferté, Monseigneur Comtois, Dollard, St-Gabriel-Archange, Ste-Bernadette, Ste-Madeleine, Sacré-Coeur, Jacques-Héty (St-Coeur-de-Marie), Avenue Nouvelles, Du-Berger, St-Eugène, Le Sentier, Val Marie, Chapais, L'Académie, Les Estacades à leur résidence situé à Cap-de-la-Madeleine et retour.
Élèves fréquentant l'école secondaire L'Assomption à leur résidence situé à Cap-de-la-Madeleine et retour.

Condition/restriction : L'utilisation d'autobus de catégorie 2, est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant. Sujet au maintien du contrat avec les parents des élèves fréquentant les écoles visées par le permis.
Catégorie : A2-A5-A6
Durée : 5 ans

M02-04141-5

TRANSPORT MARC JUNEAU INC
4201, route Fossambault
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, QC G0A 3M0
PERMIS : SCOLAIRE
Territoire : De : Portneuf, Cap-Santé, Donnacona, Neuville, Pont-Rouge Au : Collège de Champligny à Québec et retour
Horaire/fréquence : Matin et soir selon le calendrier scolaire
Clientèle : Étudiants du Collège
Catégorie : A5
Durée : 1 an

M02-04145-6

AUTOBUS DE L'ANSE-ST-JEAN LTEE
17, rue du Coin

L'Anse-Saint-Jean QC G0V 1J0
DEMANDE : SCOLAIRE
Territoire : Service 1 : De : Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Saint-Félix-d'Otis, Saguenay Au : Cégep de Chicoutimi (Saguenay) et retour
Service 2 : De : Ferland-et-Boilleau, Saguenay Au : Cégep de Chicoutimi (Saguenay) et retour
Horaire/fréquence : Disponible à la C.T.Q.
Catégorie : A5
Condition/restriction : Sujet au maintien en vigueur du contrat avec le Cégep de Chicoutimi
Durée : 2 ans

M02-07676-3

INTERCAR INC.
5675, rue des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
PROC. : KRONSTROM, DESJARDINS
DEMANDEUR-CONJOINT
INTERCAR INC.
5675, rue des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
INTERCAR COTE-NORD INC.
5675, rue des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
INTERCAR SAGUENAY INC.
5675, rue des Tournelles
Québec QC G2J 1P7
MAINTIEN DE PERMIS SUITE À UNE FUSION : LOCATION D'AUTOBUS
2-Q-001237-001A, 1-Q-000933-006A
INTERURBAIN : 2-Q-001237-002A
2-Q-001237-003A, 1-Q-000933-001B
1-Q-000933-002B, 1-Q-000933-007A
0-Q-000934-003A, 0-Q-000934-001C
0-Q-000934-002C
NOLISÉ : 2-Q-001237-004A, 2-Q-001237-005A, 2-Q-001237-006A, 1-Q-000933-003A,
1-Q-000933-008A, 0-Q-000934-004C
SCOLAIRE
0-Q-000934-012B

M02-04152-2

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE TAXI

M02-07546-8

Beauregard, Michel
6080, rue Goncourt
Anjou QC H1K 3X4
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Saint-Constant
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Sainte-Julie
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER
Agglomération Prévost
DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RÉGULIER

• LE DEVOIR •

LE MONDE

AFGHANISTAN

L'ONU craint toujours al-Qaïda et les talibans

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Talibans et membres d'al-Qaïda doivent toujours être considérés comme une menace en Afghanistan, a souligné hier le chef des opérations des Nations unies dans ce pays, dressant un tableau sans complaisance de l'état de la sécurité qui y règne dix mois après le début de l'offensive américaine.

Lakhdar Brahimi, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, qui s'adressait au Conseil de sécurité, a également, une fois de plus, demandé l'extension du mandat de la Force internationale d'assistance (Isaf), aujourd'hui limitée à la capitale, Kaboul.

Mais cette demande, malgré l'appui qu'elle a reçu de plusieurs orateurs qui ont ensuite pris la parole lors d'un débat public, n'a que très peu de chances d'aboutir.

«On peut discuter à l'infini de l'avantage et des risques de cette extension», a ainsi déclaré l'ambassadeur de France Jean-David Levitte, mais «le débat reste théorique». «Aucun pays n'est en effet disposé à envoyer les milliers de soldats qui seraient nécessaires», a-t-il fait remarquer.

Le mandat de l'Isaf, qui comprend quelque 5000 hommes d'une vingtaine de pays dont le commandement d'abord britannique vient d'être confié pour six mois à la Turquie, est limité à assurer la sécurité dans Kaboul et ses environs immédiats.

M. Brahimi avait ouvert le débat en faisant remarquer que «la question qui se posait il y a six mois de savoir combien de membres des talibans et d'al-Qaïda se trouvaient toujours en Afghanistan et quel danger réel ils représentaient pour la stabilité du pays restait toujours sans réponse».

«Jusqu'à ce que nous ayons la preuve du contraire, nous devons estimer que ces groupes sont toujours dangereux», a-t-il souligné.

Depuis octobre, les forces américaines, à la tête d'une coalition de plusieurs pays, mènent des opérations contre ces groupes qui se sont dispersés à travers le pays montagneux et désertique ainsi que dans la région de la frontière avec le Pakistan.

Outre le danger potentiel posé par ces groupes, M. Brahimi a également noté que «la sécurité restait précaire dans de nombreuses régions du pays», notamment dans le nord du pays où, a-t-il dit, «la situation s'est sérieusement détériorée au cours des dernières semaines».

Il a aussi évoqué «le tragique assassinat», le 6 juillet à Kaboul, de Haji Abdul Qadir, un des vice-présidents de l'administration de transition, comme «ayant le potentiel de déstabiliser sérieusement la situation».

M. Brahimi a déploré que «l'extension du mandat de l'Isaf au reste du pays, une mesure qui améliorerait à coup sûr la sécurité, n'ait pas beaucoup de soutien».

Il a également émis des réserves sur l'entraînement et la mise en place d'une armée et d'une police afghanes que les principaux membres du Conseil de sécurité préconisent en lieu et place de l'extension du mandat de l'Isaf.

«Avant de se précipiter pour entraîner, il est essentiel de s'assurer qu'une stratégie complète a été établie» pour cette armée et cette police, a fait remarquer le représentant du secrétaire général.

«Il est ainsi, par exemple, indispensable que des plans soient élaborés pour écarter ceux qui actuellement s'appellent soldats et policiers et ne pas simplement créer une autre police et une autre armée dans un pays qui en compte déjà trop», a-t-il dit.



KEVIN LAMARQUE REUTERS

Par la bouche de ce canon.

Bush menace les régimes «parias»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Fort Drum — Le président américain George W. Bush s'est déclaré déterminé hier à agir, au besoin militairement, avant qu'il ne soit trop tard, contre les régimes cherchant à acquérir des armes de destruction massive.

«Contre de pareils ennemis, nous ne pouvons pas rester assis tranquillement en espérant que tout se passera bien», a déclaré le président devant plusieurs milliers de militaires américains, dans une allusion au régime irakien de Saddam Hussein, lors d'un déplacement à Fort Drum (New York).

«L'Amérique doit agir contre ces terribles menaces avant qu'elles ne soient pleinement développées. Nous utiliserons la diplomatie lorsque cela sera possible et la force lorsque cela sera nécessaire», a poursuivi M. Bush.

«Nos amis comme nos ennemis doivent clairement comprendre que nous ne laisserons pas la sécurité de nos ressortissants et l'avenir de la paix dans les mains de quelques hommes sataniques et destructifs», a-t-il encore déclaré.

Le président visitait le quartier général de la 10^e division de montagne basée à Fort Drum, dans l'Etat de New York. Des effectifs de cette force à déploiement rapide ont été déployés au cours des douze dernières années sur la plupart des théâtres d'opération de l'armée américaine, aussi bien en Bosnie qu'au Kosovo et aujourd'hui en Asie centrale (Ouzbékistan) et en Afghanistan.

Israël veut expulser les familles des kamikazes

Le conseiller juridique du gouvernement s'y oppose, tout comme Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a affiché hier sa volonté d'expulser de la Cisjordanie vers la bande de Gaza des parents d'auteurs palestiniens d'attentats sanglants mais s'est heurté à des réticences internes et externes.

Le conseiller juridique du gouvernement, qui joue le rôle de procureur général, Elyakim Rubinstein, s'est prononcé en effet contre l'expulsion de ces Palestiniens «sans preuve» de leur implication dans des actes de violence.

Il a du coup provoqué le mécontentement du premier ministre Ariel Sharon et de son ministre de la Défense, Binyamin Ben Eliezer, qui ont estimé, selon une chaîne de télévision israélienne, que des «considérations juridiques n'auraient pas dû empêcher de prendre des mesures indispensables en temps de guerre».

M. Rubinstein a affirmé que les expulsions ne pouvaient se faire qu'avec des «preuves tangibles de l'implication directe [des personnes concernées par cette mesure] dans ces activités terroristes».

Il veut examiner «au cas par cas» les dossiers des 21 frères et pères des deux kamikazes, auteurs du double attentat de Tel-Aviv qui a fait trois tués mercredi, et des auteurs de l'attaque contre un bus de colons en Cisjordanie, qui avait tué neuf Israéliens mardi. M. Rubinstein ne donnera son feu vert à leur expulsion vers la bande de Gaza que s'ils «étaient au courant des projets d'attentats ou s'ils les ont approuvés après qu'ils ont été commis», selon une télévision israélienne.

Le procureur général a en revanche donné son aval à la destruction de maisons de familles de kamikazes ou de Palestiniens accusés d'avoir organisé des attentats anti-israéliens, selon la même source.

Dans la nuit de jeudi à hier, l'armée israélienne a détruit deux maisons et arrêté dans le nord de la Cisjordanie 21 Palestiniens, proches parents d'auteurs présumés des deux attaques, avec l'intention de les expulser dans la bande de Gaza. Les Palestiniens n'ont confirmé que 16 personnes.

Un porte-parole officiel, Gissin Raanan, a reconnu dans la matinée la complexité de la mesure, déclarant à l'AFP qu'«il n'y a pas de problème aux yeux de la loi pour arrêter des parents eux-mêmes suspects ou détruire des maisons de terroristes, mais qu'il en va autrement concernant l'expulsion».

«Nous n'avons pas le choix, le terrorisme nous conduit à prendre des mesures que nous préférons éviter», a dit pour sa part le ministre des Affaires étrangères Shi-



MAHFOUZ ABU TURK REUTERS

Prière du vendredi à l'extérieur de la mosquée al-Aqsa.

mon Peres, alors que le ministre de l'Environnement, Tzahi Hanegbi, du parti de droite Likoud de M. Sharon, a proposé d'élargir la mesure et de bannir les «proches des terroristes» au Liban.

Dans le camp opposé, le chef de l'opposition de gauche, le député du parti Meretz, Yossi Sarid, a dénoncé le projet, qu'il a jugé inefficace et immoral. «Le terrorisme fait perdre la tête au gouvernement. Ce n'est pas ainsi qu'on arrêtera des attentats et une telle action, contraire à l'éthique juive, va encore salir l'image d'Israël de par le monde», a-t-il dit.

«Une expulsion, tout comme toute autre mesure de punition collective, viole de façon flagrante la Convention de Genève sur la protection des droits de populations occupées», a déclaré à l'AFP Lior Yavneh, le porte-parole de l'organisme israélien de défense des droits de l'homme Bezetsem.

Abandon du système de rationnement

La Corée du Nord se tourne vers l'économie de marché

TERUAKI UENO
REUTERS

Tokyo — La Corée du Nord a commencé à abandonner sa politique de rationnement, faisant ainsi un grand pas vers l'économie de marché, a-t-on appris hier de source diplomatique.

D'après cette même source, qui a requis l'anonymat, un nouveau système mis au point par le «cher dirigeant» Kim Jong-il a commencé à entrer en vigueur au mois de juin, provoquant une forte augmentation des salaires et des prix.

«Le système de rationnement sera remplacé par un nouveau système économique dans lequel toutes les transactions et les activités économiques sont réglées avec le won», a précisé cette source à Reuters.

La politique de rationnement était l'un des piliers du système de planification économique mis en place par les communistes depuis

leur arrivée au pouvoir, en 1947.

Le nouveau système s'appliquera à l'ensemble des 22 millions de Nord-Coréens, qu'ils soient ouvriers, employés ou paysans, a encore indiqué cette source.

Les autorités ont récemment rassemblé les dirigeants des entreprises publiques pour leur signifier cette mutation d'ampleur qui se traduira par un tarissement des subventions et l'introduction d'un système concurrentiel.

«En vertu de ce nouveau système, la concurrence va être introduite dans la société, a confirmé la source. Et ces entreprises, par exemple, pourraient ne pas survivre si elles ne réalisent pas de bénéfices et ne parviennent pas à payer leurs employés.»

Pour l'ensemble des Nord-Coréens, l'abandon des coupons de rationnement, en vigueur depuis plus d'un demi-siècle pour l'achat de nourriture, de vêtements ou le

règlement des loyers, constitue également un événement d'ampleur. Terrains, entreprises et usines gérés par des particuliers resteront en revanche propriété de l'Etat.

En ce qui concerne l'agriculture, les matières premières, tel le riz, vendues au gouvernement seront facturées non plus au tarif officiel correspondant à celui des coupons mais à un prix équivalent à celui du marché noir.

Le riz, acheté 0,80 won le kilo dans le système par rationnement, a d'ores et déjà atteint 53 won, soit l'équivalent de son cours non officiel, selon l'agence de presse japonaise Kyodo.

Enfin, l'introduction de la concurrence devrait également se traduire par un rapprochement entre le won et les bons convertibles distribués aux étrangers, dont la valeur dépassait largement celle de la monnaie nationale.

«Gens du voyage», c'est votre tour

REUTERS

Paris — Mesure inapplicable pour les uns, manifestation d'une politique de discrimination pour d'autres. L'amendement adopté mercredi par l'Assemblée nationale renforçant les sanctions sur le stationnement des gens du voyage soulève une vague de protestations au sein des associations de défense des droits de l'homme.

«Cette mesure est irresponsable, absurde et scandaleuse», dénonce Malik Salemkour, membre du bureau national de la Ligue des droits de l'homme (LDH) chargé des discriminations et des gens du voyage. «Imposer aux gens du voyage de s'arrêter ailleurs, cela veut dire qu'on les assigne à résidence. Et où? C'est une ségrégation forcée, on est dans le délire.»

«C'est un amendement décoratif», estime Yvon Massardier, fondateur de l'Association régionale pour l'information et la promotion des tsiganes et des gens du voyage.

L'amendement au projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure présenté par Nicolas Sarkozy indique qu'«outre des sanctions financières, il pourra être prévu, à titre complémentaire, la confiscation des véhicules ayant servi à commettre l'infraction». «L'accueil des gens du voyage est à l'origine d'un certain nombre de difficultés qui pèsent [...] sur certaines communes», précise l'exposé sommaire de l'amendement.

«L'étranger n'est pas un ennemi»

Pierre Hérisson, vice-président de l'AMF (Association des maires de France) chargé des gens du voyage et sénateur UMP de Haute-Savoie, pense que l'amendement permettra «une meilleure application des lois de la République».

Mais pour Yvon Massardier, «il sera impossible d'appliquer cette loi». «Cet amendement me fait sourire, dit-il, car quel maire voudra voir confisquer le véhicule d'un gi-

tan, alors que celui-ci ne pourra pas repartir?»

La loi Besson du 5 juillet 2000, relative à l'habitat et à l'accueil des gens du voyage, oblige les communes de plus de 5000 habitants à proposer d'ici 2004 des aires de stationnement aménagées, avec l'eau courante, des sanitaires et l'électricité. «La Ville de Saint-Maur, par exemple, préfère payer des amendes plutôt que d'appliquer la loi Besson», regrette Jean Joël Lemarchand, premier adjoint au maire de Choisy-le-Roi.

Sur les 300 000 à 350 000 gens du voyage, 100 000 sont des Manouches, presque tous de nationalité française. «L'étranger n'est pas un ennemi, surtout quand il est français», s'insurge Jean-Joël Lemarchand.

Bernard Tronchet, directeur du Syndicat intercommunal de gestion des aires de stationnement des villes de Sarcelles, Bouffémont, Domont et Saint-Brice, dans le Val-d'Oise, dénonce l'insuffisance d'aide des pouvoirs publics. «Le problème, c'est que les communes ne sont pas assez aidées en cas de dégâts sur les aires de stationnement.»

Les communes sont subventionnées à 70 % par l'Etat pour la construction d'aires d'accueil et pour leur réhabilitation mais ne le sont pas en cas de dégâts importants.

Bernard Tronchet, qui n'était pas au courant de l'amendement lorsqu'il a été contacté par Reuters, s'indigne également de la manière dont le sujet est traité. «Cela se fait sans les gens qui travaillent sur le terrain», souligne-t-il.

A la mairie de Paris, Khadija Bourcart, chargée de l'intégration des étrangers non communautaires, dénonce la logique de cet amendement. «Pas de lieu, plus de véhicule, la logique, c'est de les mettre en prison», dit-elle, indignée. «Cette loi sur la sécurité est une loi de stigmatisation de certaines catégories de la population française, en général les gens fragiles, les gens du voyage, les prostituées, les jeunes de banlieue, les SDF, qui vont être l'objet d'une discrimination», lance Noël Mamère, député maire Vert de Bègles.

Décès d'un dissident de l'ère soviétique

ASSOCIATED PRESS

Moscou — Alexandre Guinzbourg, l'un des plus célèbres dissidents de l'ère soviétique et militant des droits de l'homme et de la démocratie en URSS, est mort hier à Paris à l'âge de 65 ans.

Ses funérailles auront lieu lundi au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, près de Paris, rapportent les médias russes.

Jeune journaliste, il avait lancé en 1959 le journal littéraire *Syntaxis*, dont trois numéros seulement parurent: il préparait le quatrième lorsqu'il fut arrêté et condamné à deux ans dans un camp. Il est de nouveau arrêté en 1967 et passe cinq nouvelles années dans les geôles soviétiques pour la publication sous le manteau et en Occident du *Livre blanc*, dans lequel il relate le procès des écrivains dissidents Iouli Daniel et Andreï Sinyavsky.

En 1972, il rejoint le fonds d'aide aux prisonniers politiques soviétiques fondé par le plus célèbre des dissidents, Alexandre Soljenitsyne. Arrêté de nouveau en 1977, il est libéré en 1979 dans le cadre d'un échange et s'exile en France, où il a vécu depuis et travaillé au journal de l'émigration *Pensée russe*, jamais remis physiquement des souffrances endurées pendant ses années de détention.

Son fils Daniel l'a qualifié de «premier véritable éditeur indépendant et premier journaliste libre de Russie».

Le «docteur la mort» aurait fait 215 victimes

REUTERS

Manchester — La justice britannique a établi hier que le médecin Harold Shipman avait tué au moins 215 de ses patients, ce qui fait de lui l'un des pires tueurs en série de tous les temps.

La juge Janet Smith, qui dirige l'enquête officielle sur la mort d'un demi-millier d'anciens patients d'Harold Shipman, explique que 200 de ses patients au moins ont été tués par injection mortelle sur une durée de 23 ans. A ce bilan s'ajoutent les 15 meurtres dont il a été reconnu coupable en 2000 et pour lesquels il purge une peine de prison à vie.

La juge souligne en outre avoir de «véritables raisons» de soupçonner celui que l'on surnomme «docteur death» («docteur la mort») de 45 autres meurtres. «Aussi choquante soit-elle, la stricte affirmation du fait que Shipman a tué plus de 200 patients ne reflète pas l'énormité de ses crimes. En tant que généraliste, Shipman disposait de la confiance implicite de ses malades et de leur famille. Il les a trahis d'une manière et à une échelle sans précédent dans l'histoire», commente Smith dans son rapport.

De 1975 à 1998, 171 femmes et 44 hommes, âgés de 41 à 93 ans, ont succombé à ses traitements.

Shipman rejoint ainsi le sommet de la hiérarchie des tueurs en série, juste derrière le Colombien Pedro Armando Lopez, le «monstre des Andes», condamné en 1980 pour 57 meurtres et soupçonné d'avoir tué au total 300 jeunes filles.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

CHARME & PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

Nos
ANNONCEURS
OBTIENNENT
DES
RÉSULTATS!

AVENUE OUTREMONT



Charmante maison, style cottage avec tourelle, beaucoup de cachet, foyer, boiserie, hauts plafonds, etc. Très bien située, près du parc Outremont. Rénovée. Grande, 5 chambres à coucher, garage, sous-sol fini, jardin. Date de livraison flexible. Vente par propriétaire, 750 000\$.

Pour visiter:
514-942-0356

ST-EUSTACHE 124,500 \$



Impeccable, 4 chambres. Sortie extérieure au sous-sol. Très ensoleillé. À pied de l'autobus, magasins et services. Près des autoroutes 640 et 13. Occupation rapide possible.

Ginette Plante L'Espérance
450-472-7220
Re-Max

ESPACE DE STYLE



Une vue superbe sur le Marché Bonsecour et son dôme. Superficie nette de 1700 pi. carré, comprenant 3 chambres et salle de bains complète (2). Plancher bois, cuisine équipée en stainless steel et granite, beaucoup de qualité. Cheminée au salon et balcon côté jardin. Stationnement intérieur pour 2 voitures. Occupation immédiate.

Prix révisé à 499 000.00\$

Patricia Lallier, agent agréé
(514) 499-1898

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

AVIS

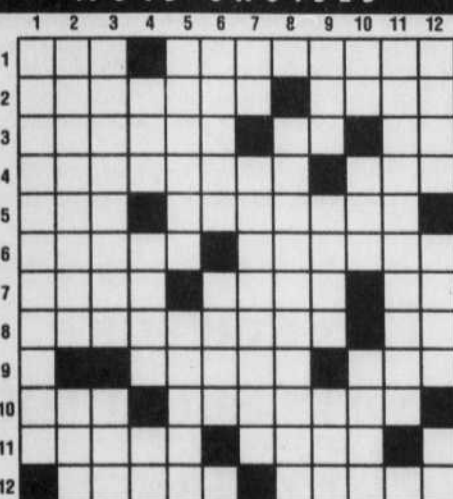
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Monnaie du Laos.
2. Couette.
3. Mouvement d'oscillation.
4. D'une région de la France.
5. Amas.
6. Inflammation de l'oreille.
7. Mout.
8. Ombellifères vénéneuses.
9. Se d'un cheval blanc, gris et bai.
10. Particule.
11. Élude.
12. Magistrat municipal.

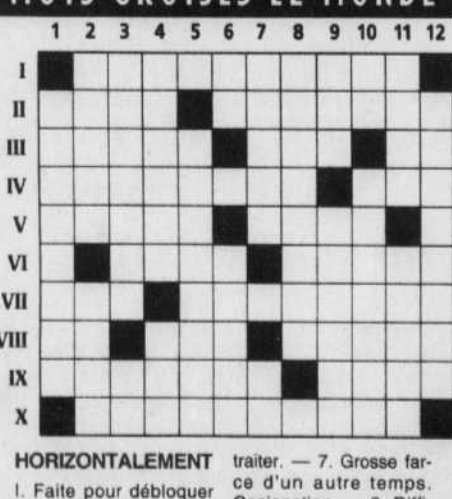
VERTICALEMENT

1. Ornement architectural.
2. D'un ancien État de l'Allemagne du Nord.
3. Roi d'Israël.
4. Prescrit d'une manière absolue.
5. Opuntia à rameaux aplatis.
6. Personne qui ressemble parfaitement à une autre.
7. Était.
8. Distr.
9. Associé.
10. Cobalt.
11. Aronde.
12. Relégation.

Solution d'hier

1. Incision de la corne.

MOTS CROISÉS LE MONDE



HORIZONTALEMENT

1. Fait pour débloquer la situation.
2. Débloquer en abandonnant.
3. Titres chez les orfèvres.
4. Joute avec les mots.
5. Ne s'est pas converti à l'euro.
6. Sur une carte asiatique.
7. Point de départ.
8. Cordiales et démonstratives.
9. En fuite, on le retrouve sur les planches.
10. Lettres de Nijinski.
11. Appréciée si elle a bon fond.
12. Exclue. Voyelles.

VERTICALEMENT

1. Évangile.
2. Épine.
3. Nids.
4. Eco.
5. Recrue.
6. Quête.
7. Er.
8. Més.
9. Entées.
10. Noirs.
11. Tite.
12. Résignée.

Solution de la semaine dernière

1. Énergie.

MÉTRO SHERBROOKE

(accès direct) 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2. Vue Mt-Royal, balcon. Elec, clim. chauffé, frigo, cuisinière. Piscine, sauna, buanderie.

281-1551

CDN

8 1/2 (4 chambres) Isabella près Ste-Justine, université, métro etc. Spacieux (2 250 pc), rénové, ensoleillé, salle de jeu au sous-sol, jardin, garage, électros. Paisible quartier résidentiel. Septembre. 2 400 \$ chauffé. Photos et détails: www.n-d-g.com

YVAN PELLAND
CENTURY 21 VISION, CTR
489-2780

100 VISITES LIBRES

Montréal Ouest. Vraie beauté, 5 c.c., 2 s/bain, boiserie, véranda, grande galerie, s/jeu, garage, jardin, 465 000\$. Dimanche 21 juillet, 13h00 à 16h00. 1re visite. Vente privée.

123 avenue Percival 489-6371

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

N-D-G.COM
YVAN PELLAND
Century 21 Vision Ltee 489-2780

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

ILE DES SOEURS Club Marin I
Condo vue spectaculaire fleuve + centre-ville. Pas d'agent.

(514) 594-1500

OUTREMONT SANCTUAIRE V

3 1/2, 715 p.c., 3 c.c., 2 s/b, 2 gar. Immat. 419 000\$. Occ. imm.

(514) 342-6397 (sur seulement)

VIEUX MONTRÉAL

Un numéro suffit: 489-2780
YVAN PELLAND.
Century 21 Vision Ltee

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

PLATEAU Triplex victorien comprenant boutique 1540 p.c. + s/sol, loft style galerie 1400 p.c. semi-résidentiel, libre d'occupation, appart. 1400 p.c., briques, parquet, terrasse, balcon, 2 stat. 540 000\$. Autre triplex victorien comprenant 2 boutiques + cottage sur 2 étages, 549 000\$. Faites une offre!

668-9617 944-1271 572-1213

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

ST-EUSTACHE - 124 500 \$ Impeccable 4 chambres, sortie extérieure au sous-sol. Très ensoleillé. À pied autobus, magasins, services. Pr. autoroutes 13 et 640. Occupation rapide possible.

Ginette Plante-L'Espérance (450) 472-7220

VIEUX-PORT DE QUÉBEC

Penthouse époustouflant, murs pierre, foyer, Pr. Place Royale.

www.visit3d.com/58010

MARGOT S. FORTIER, ctr. imm. (418) 692-3931

121 ESTRIE

STE-CATHERINE-DE-HATLEY

Vue Mt Orford et accès lac Magog. Maison const 2000, 4 c.c., bureau, s.s. aménagé, cave à vin etc., terrain 1,5 acres (poss. 4 a. boisés). Tranquillité absolue. Également disponibles: lots de 1,5 à 5 acres boisés, à partir de 0,40\$ le p.c. Aussi, érablière de 16 acres.

1-800-511-2484 (proprio)

MAISON ANCESTRALE

Sur 127 acres de terrain très vallonné et très pittoresque. Plusieurs bâtiments ainsi qu'une très belle grange, écurie, harnais, étable avec cabane, ruisseau, sentiers et tellement plus!

JOSIANNE CÔTÉ (450) 242-2000

ou ce 1 (450) 263-6626

R.L.P. Assn. ctr.

121 ESTRIE

À TINKW. 175 acres dont approx. 25 bois. Rivière, lac, bâtiments, superbe vue. À voir! Faites une offre.

H. DUPONT ctr. (514) 839-3811

MONTRÉGIE

Manoir Lafontaine, 8 c.c., env. 1 ac., cachet, boiserie. La plus belle des ancestrales du village. 557 Notre-Dame, St-Hugues.

ASTRID HERSIR (514) 344-9423

ROXTON FALLS

ferme de loisir, 16 acres, ancienne maison rénovée en partie. Prix réduit pour vente rapide.

ASTRID HERSIR (514) 344-9423

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ESTRIE (Près Ayers Cliff) Maison + terrain 2 1/2 acres, petite prairie arbrées mures. (514) 839-2210

ST-JOACHIM-DE-SHEFFORD

Magnifique maison de campagne, pisc., 1,6 acres, 15 min. de Granby, 11 Stade Olympique. 175 000\$ (450) 539-2413, (450) 378-9995

121 ESTRIE

WEST BROME

Étendue maison de campagne, décor champêtre. Piscine cachée dans le bois. 143 acres avec vue imprenable 475 000 \$

DUNHAM

Ferme 104 acres, vue splendide vers le VT. Maison coquette, grange, rivière. 425 000 \$

KNOWLTON

Grande maison 4 c.c., terrain 2 acres. En flanc de colline. 145 000\$ incluant ruisseau.

APPELÉZ MAURICIO COLLIN

1-888-524-0444

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES. Superbes terrains avec plateaux. Vue panoramique - Tranquillité

(514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

DISCRIMINATION INTERDITE

N.D.G. adj. 5 1/2, r. de c., boiserie, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lav. séch. au s.s. 900\$/chauffé. 481-3114 (répondre).

OUTREMONT

Penthouse, libre 1er oct., salon, sam. cuisine, 1 c.c., 1 s/b, vue panoramique, stat. int., terrasse. Mme Rénée (514) 738-5663

OUTREMONT ou presque

3e, 5 1/2, pl. bois, 3 puits lumière, cuisine et s. de bain rénovées, les entrées. Gr. terrasse privée. 1 200\$ chauffé 270-8626

ROSEMONT - 3 1/2

Rue des Érables, métro Fabre, secteur paisible, libre 1er août, 425\$/mois. (514) 737-6086

Vieux-Longueuil - Cottage

(Labonté/St-Laurent) Rénové, 1400 p.c., 2 c.c., chauff. élect., entr. lav. séch., foyer, accès cour, stat., 800\$/mois non-chauffé. Libre 1er août. Réf. exigées. (450) 679-9131

VILLERAY

Studio de 430 p.c., construction neuve, demi-sous-sol, très éclairé, chauffé. Près du Marché Jean-Talon. 520 \$/m. (514) 277-5170

WILBERTON/CRESCENT

7 1/2, haut de duplex, 2 s.b., 5 électros, garage. Libre. Robert: 914-1437

PARIS XV

Charmant studio neuf tout confort. Balcon, ascenseur. Sem/mois. 011-33-608-46-66-36 Viviane

PARIS XVI

coin Lecourbe et Convention, 3 1/2 rénové, tout équipé. Semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (450) 465-9014

PARIS XVIII

Studio mod. Terrasse Sacré-Coeur. PARIS XIX apt 4pi, Belleville, imm. ancien 486-1444

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE, domaine privé, maison à chalet tt. confort. /sem. (450) 647-4611 www.chaletestrie.com

MINGANIE COTE-NORD

Bord de mer, spacieux, 3 c.c., grande fenestration. Toute équipée. Lingerie. Semaine (418) 465-2107

PROX. WATERLOO

Maison de ferme, sur 50 acres forêt, 3 c.c., tout confort. W and sem. (514) 582-2826 (450) 647-6329

RÉGION MIGUASHA

(Baie des Chaleurs) front de mer. Meublé avec goût, situation exceptionnelle, disp. juillet/août/sept. Sem./mois. (418) 738-3463

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

164 CONDOMINIUMS À LOUER

Bord Memphrémagog Studio, plage, piscine int/ext. 600\$/sem. http://pages.globeetrotteur.net/memphrémagog (819) 843-7977

CONDO À LOUER

De 2 560 p.c. à 4 200 p.c. Très luxueux, avec air climatisé, piscine, sauna, gymnase. (514) 256-5000 ou (514) 572-1285

C.D.N. (Pr. U de M + hôpitaux)

Vue spectaculaire, 6e, 2 balcons, 2 ch. c., salon, s/diner, 2 s/bain, foyer, 5 électros-mén. Garage disponible. 1 200\$/mois. (514) 878-1078 p. 3

OUTREMONT - 4 1/2

Tranquille, clair, 1 c.c., pl. bois, 5 électros, balcon, stat., 1200\$. (514) 278-6660

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

BORD DE L'EAU

Maison à Laval. Domaine privé. 3 c.c., emplacement spectaculaire. 1.500\$. (514) 944-6688

167 MEUBLÉS

LOFT CORTICELLI Sur canal Lachine, 1 000 p.c., 1 stat. int., 1500\$. Bail 1 an. (819) 377-2775

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS à partir de 500\$/sem. Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 845-425

Caprica (50 km Rome)

Bourg médiéval, 4 1/2 meublé, équipé, confort moderne, près services et transport. 1000\$/mois. Disponible août à décembre. (514) 739-0631

NICE, vue mer panoramique,

2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale. Tél/fax: 011-33-6-07-51-15-77 bellesplaisances@hotmail.com

PARIS (Marais et XVI)

et COTE D'AZUR 400\$/sem. et + (514) 938-4148

PARIS

Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

PARIS - Marais, Ile aux, châteaux

2 pièces calme, complètement équipé. Minimum 2 sem/mois. (613) 728-9603

PARIS XV - Métro St-Maur

Studio sur jardin, calme, ensoleillé, s/b, cuis., asc., repeint, tout fourni. 1-2 pers. 20 juillet et +. Photos. (514) 738-4370

PARIS XVI

Charmant studio neuf tout confort. Balcon, ascenseur. Sem/mois. 011-33-608-46-66-36 Viviane

PARIS XVII

Studio mod. Terrasse Sacré-Coeur. PARIS XIX apt 4pi, Belleville, imm. ancien 486-1444

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE, domaine privé, maison à chalet tt. confort. /sem. (450) 647-4611 www.chaletestrie.com

MINGANIE COTE-NORD

Bord de mer, spacieux, 3 c.c., grande fenestration. Toute équipée. Lingerie. Semaine (418) 465-2107

PROX. WATERLOO

Maison de ferme, sur 50 acres forêt, 3 c.c., tout confort. W and sem. (514) 582-2826 (450) 647-6329

RÉGION MIGUASHA

(Baie des Chaleurs) front de mer. Meublé avec goût, situation exceptionnelle, disp. juillet/août/sept. Sem./mois. (418) 738-3463

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

176 CHALET À LOUER

CHALET SUISSE

2 à 4 pers. Goûtez à la tranquillité et aux saveurs de la campagne du Bas Laurentien. Environnement reposant, prox. d'un lac, 20 min. Rimouski, proche Jardin Météo, Musée de la Mer, Centre de santé La Nature, Domaines des parcs de l'Est. (418) 736-4424

AU NORD DE MONTEBELLO

lac magnifique, chalet 4 pers., 450 \$/sem. Semaines 27 juil., 17 août, 24 août. (819) 428-1235

CHARLEVOIX, résidence victorienne

haut de gamme. Site superbe. 2 magnifiques unités, foyer, électros. Sem/mois. (514) 843-0198 www3.sympatico.ca/eboulements

EASTMAN

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MARI

BALKANS

LABERGE

SUITE DE LA PAGE 1

au même titre que l'alcool. Allez savoir!

Le ministre Cauchon précisera ses intentions au début du mois d'août, lors d'un discours devant les membres du Barreau du Canada. Souhaitons-lui de garder les idées claires d'ici là: en effet, il devra plancher sur son projet. Dans sa forme actuelle, celui-ci est dangereusement incomplet. Non seulement il propose un système à deux vitesses, il entraîne aussi de la confusion. L'usage de la mari est répréhensible ou il ne l'est pas. Depuis la publication du rapport Le Dain, en 1974, jusqu'aux récents travaux du Comité spécial du Sénat sur les drogues, le Canada s'est doté d'une base solide de connaissances sur la marijuana qui tournent autour de deux thèmes.

Primo, la marijuana est la plus anodine de toutes les drogues, légales ou illégales. A peine 10 % des utilisateurs développeront une dépendance, contre 35 à 50 % des adeptes de la cigarette et de l'héroïne et 15 à 20 % des amants de l'alcool et de la cocaïne. En d'autres mots, les pays occidentaux tolèrent la vente contrôlée de substances beaucoup plus dangereuses que le pot. S'ils chipotent sur un petit joint, c'est davantage par aveuglement moral que par raisonnement éclairé. Un siècle de désinformation en matière de drogues, sous l'égide des États-Unis, a débouché sur l'adoption de politiques répressives exemptes de fondements scientifiques. Quels sont les faits? Il n'existe pas de distinction entre les drogues «dures» et les drogues «douces». Un individu peut par contre faire un usage immodéré ou contrôlé d'une drogue, et n'importe laquelle. La mari ne mène pas à la consommation de substances plus dommageables. Et son potentiel d'accoutumance reste faible, même si la concentration de THC est plus élevée que jamais. On atteint tout simplement un état d'euphorie en moins de bouffées qu'avant.

Secundo, le régime actuel de prohibition cause plus de tort que de bien. Bon an, mal an, celui-ci transforme 30 000 simples consommateurs de cannabis en criminels. Contrairement à l'image de tolérance qu'ils veulent bien projeter, les policiers ne ferment pas tout à fait les yeux sur la possession de cannabis. Encore en 1999, celle-ci représentait la moitié de toutes les infractions en matière de drogues au Canada. Ce régime oblige les consommateurs à s'approvisionner auprès des plus petits éléments du crime organisé, les revendeurs, contribuant de ce fait à l'enrichissement de leurs patrons, des hommes sans foi ni loi. La prohibition accapare enfin d'importantes ressources financières qui pourraient être utilisées à des fins d'éducation et de prévention.

La décriminalisation constitue un pas dans la bonne direction puisqu'elle permettrait de soustraire les Canadiens à la menace d'un casier judiciaire pour un banal joint. Elle obligerait par ailleurs les policiers à s'occuper des vraies affaires de trafic de stupéfiants. Mais si ses intentions sont vraiment sérieuses, le ministre devra trouver le moyen de décriminaliser tout en empêchant le crime organisé d'accroître son contrôle sur la vente et la distribution.

Les libéraux n'ont ni le courage ni le mandat de légaliser la marijuana. Ils pourraient par contre profiter d'une politique de décriminalisation pour lancer une vaste campagne d'information sur la petite plante verte et, surtout, les conséquences de son trafic illicite. Une «marijuana équitable», libérée de toute main criminelle et corrompue, pourrait-elle pousser un jour en sol canadien? Le ministre a l'occasion d'en planter les germes par son projet de décriminalisation en menant à maturité une génération de consommateurs éthiques.

Rectificatif

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans un texte accompagnant une photo parue en page A 3 du *Devoir* hier. Nous avons faussement identifié Pierre Cardinal comme le propriétaire de la voiture garnie de neuf contraventions alors qu'il n'était qu'un passant. Toutes nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

arriver une bonne heure plus tôt. Ces retards sont quotidiens et personne ne s'impatiente. De toute façon, ce train est le seul moyen de traverser le Kosovo dans des conditions de sécurité acceptables. Les Serbes, considérés par beaucoup d'Albanais comme responsables collectifs de toutes les horreurs de la guerre, risquent gros.

Avant le conflit, 10 % de la population du Kosovo était serbe. Elle était répartie sur tout le territoire. Difficile de dire aujourd'hui combien de Serbes vivent encore au Kosovo: 5 %, voire moins? Beaucoup ont fui ou ont été chassés à la fin des hostilités. Ceux qui restent vivent majoritairement dans le nord de la province ou dans des villages protégés jour et nuit par l'OTAN depuis juin 1999: les enclaves. Quitter une enclave est une action périlleuse, que beaucoup de Serbes ont payée de leur vie. Ainsi, afin de «désenclaver les enclaves», dont la plupart sont réparties le long de l'ancienne ligne de chemin de fer entre Mitrovica et Pristina, la mission de l'OTAN au Kosovo (la KFOR) a rétabli la circulation ferroviaire sur la seule ligne de la province. Le train, peint aux couleurs de l'alliance militaire et dans lequel patrouillent, en gare ou en chemin, gendarmes italiens et soldats grecs, effectue deux allers-retours quotidiens entre les deux villes avant de poursuivre son trajet vers la frontière macédonienne. De Mitrovica à Pristina, distantes de seulement 39 kilomètres, il faut compter deux bonnes heures de route.

«Ce train, c'est le train de la vie», lâche Mitcha, 35 ans, employé dans l'équipe multiethnique de la centrale électrique d'Obilic. «Il n'y a rien à acheter dans les enclaves. Mitrovica, c'est notre centre commercial pour les vêtements et la nourriture.» Mitcha habite Kosovo Polje, une ville divisée entre ses communautés serbe et albanaise. Problème: la gare se trouve du côté albanais. «Mieux vaut être à plusieurs pour descendre du train. Les 500 mètres entre la gare et mon appartement sont risqués, surtout le soir, quand il n'y a plus de patrouilles de la KFOR en ville.» Bien sûr, le train des enclaves n'est pas réservé aux Serbes car il dessert toutes les gares de la ligne, y compris les villages albanais. «Les Albanais se font discrets en montant, les Serbes font de même en descen-

dant, résume une étudiante de Mitrovica. Ils ont peur de nous, comme nous avons peur d'eux.» Dans le train, le choix des places est libre, mais il n'y a pas de mixité intercommunautaire dans les compartiments. Comment ne pas commettre d'impair?

«Bonjour!», lance Rade, 45 ans, en serbo-croate. On lui répond dans la même langue. «C'est mieux pour toi.» A côté de lui, son employé, Omer, rom de 24 ans, contemple la montagne de caisses de boisons que tout deux ont achetées à Mitrovica et qu'ils devront décharger ensemble à Prilazje, l'une des enclaves serbes sur la ligne. «Je fais l'aller-retour trois fois par semaine depuis un mois, explique Omer. Je gagne 100 dinars [3 \$CAN] par jour. C'est un boulot risqué mais c'est le seul disponible.» Rade, qui s'est rassuré, explique qu'il réussit parfois à acheter sa marchandise à des Albanais, évitant ainsi le long aller-retour. «Mais il faut le faire en cachette, pour nous comme pour eux. Peu d'Albanais acceptent de prendre le risque de trahir leur communauté.»

Avant mars dernier, le train était divisé entre Albanais et Serbes. Les voyageurs comme Rade n'avaient pas besoin de se rassurer avec toutes sortes de questions-pièges. Pourquoi avoir changé de système? «Ce sont les ordres», répond un soldat grec. Allez savoir! Parfois, il faut intervenir pour séparer les passagers avant qu'ils n'en viennent aux mains.» Le militaire regagne son compartiment, où deux enfants d'une dizaine d'années tripotent en cachette les chargeurs des fusils d'assaut. Cigarettes au bec et t-shirts arborant un slogan nationaliste serbe, ils se font offrir des bonbons par les soldats grecs.

Dehors, d'autres gamins lancent des cailloux sur les vitres du train. «On reçoit quand même moins de pierres que l'an passé, note un soldat. Ça s'arrange...»

Le train arrive en gare de Kosovo Polje. Des Serbes descendent, longent le quai et sortent par une ouverture dans l'enceinte de la gare, loin de la porte principale. En un clin d'œil, ils montent dans des voitures et disparaissent. En novembre dernier, l'une de ces voitures a été criblée de balles et une femme est décédée. Maintenant, les attentats se font rares. Ça s'arrange...

Lundi: les roms achèvent leur errance à Belgrade

Sarajevo, «la Petite Jérusalem»

LAURENT ROUY
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Sarajevo — Les façades rosées et les moulures blanches de style austro-hongrois de la dernière synagogue de Sarajevo sont encore pimpantes après trois guerres et cent ans d'existence au cœur de la vieille ville musulmane. Adossée à l'édifice religieux, la récente «mairie» des juifs de Sarajevo est beaucoup plus austère. Elle abrite l'ensemble des vastes activités de la communauté: association de femmes, aide scolaire pour les enfants, charité pour les démunis, point de rencontre pour les plus âgés. Ici, il n'y a ni caméras ni gardes à l'entrée. «Nous sommes aujourd'hui l'une des communautés juives les plus sûres au monde», se plaît à dire Dragica Levi, secrétaire générale de la communauté. «Nos portes sont ouvertes à tous et étaient de la même façon pendant le siège de la ville en 1992-95. Au plus fort de la guerre, nous n'étions plus que 365 juifs à Sarajevo. Aujourd'hui, la communauté compte 1200 membres dans le pays, dont 700 dans la capitale. Mais avant l'Holocauste et la Seconde Guerre mondiale, nous étions 11 000. On ne disait pas «Sarajevo» mais «la Petite Jérusalem».

L'histoire des juifs de Sarajevo, comme celle de tous les juifs de la planète, est faite de migrations. Les premiers juifs des Balkans sont venus d'Espagne, à la fin du XV^e siècle. La reprise de l'Inquisition en 1481 et la conquête de la ville de Grenade par les rois catholiques en 1492 chassent définitivement les juifs de la péninsule ibérique. La plupart d'entre eux trouvent asile chez les Turcs ottomans, dont l'empire tolérant à l'égard des peuples minoritaires s'étend sur une grande partie du sud-est de l'Europe. De cette descendance lointaine, les juifs des Balkans ont conservé un manuscrit unique du XIII^e siècle, la *Hagada*, sorte de manuel d'histoire et de sociologie des juifs jusqu'au Moyen Âge, dont les miniatures représentaient déjà la Terre sous la forme d'une sphère. Autre reminiscence de ce passé lointain, le *ladino*, une langue proche de l'espagnol du Moyen Âge, encore parlée par quelques rares anciens et chantée par les artistes juifs de Sarajevo.

Dans la grande salle de la «mairie», il est midi, et un haut-parleur déverse en *ladino* la voix d'un chan-

«Nous sommes aujourd'hui l'une des communautés juives les plus sûres au monde»

teur invisible à la quarantaine de convives qui s'apprêtent à passer à table. 55 ans, petite barbe et longue chevelure blanche, Jozef Abinun, le cuisinier, propose chaque jour ses spécialités. «Ici, il n'y a que des habitués, qui ne paient qu'un prix modique pour le repas. C'est une des œuvres de la Benevolencya, notre société de charité. Pendant le siège, nous servions chaque jour 350 repas gratuits aux habitants de Sarajevo, sans distinction de confession ou d'origine. Au début, on préparait une soupe avec les herbes et les légumes plantés dans le jardin de la synagogue», exposé au tir des batteries serbes. Pendant la guerre, la Benevolencya a aussi abrité trois pharmacies, des médecins, des infirmières et la radio de la communauté, seul moyen de communication avec l'extérieur, qui relayait les messages personnels vers le monde entier par l'entremise des radios des communautés juives de Belgrade et de Zagreb. Mishel Danon a vécu cette période en tant que magasinier de la Benevolencya. Il a dormi là, sur un canapé, pendant deux ans. «Notre appartement était sur la ligne de front mais ma femme a voulu rester là-bas pour le garder. Nous ne nous sommes presque pas vus de toute la guerre.» Mishel se souvient des quelques juifs qui ont défendu Sarajevo les armes à la main, aux côtés des Musulmans bosniaques. Ils étaient peu nombreux. «Nous n'avions pas de lien avec cette guerre», dit-il.

En première ligne, à moins de 20 mètres des positions serbes, se trouvait aussi le cimetière juif de Sarajevo, l'un des plus anciens d'Europe. On y reconstruit aujourd'hui la chapelle bombardée, mais il est déconseillé de se promener aux alentours. On croit qu'il reste des mines antipersonnel sous l'herbe folle. Il y a un an, quelques tombes ont été profanées. Un geste que Dragica Levi ne comprend toujours pas. «Les gens de Sarajevo vivent à l'occidentale, mais depuis la fin de la guerre, des associations étrangères essaient d'importer un islam fondamentaliste qui n'a aucune racine culturelle ici.» Pour ces associations, il est facile d'exploiter le désespoir en promettant des jours meilleurs. Car tous en Bosnie, juifs, Musulmans bosniaques, roms, catholiques croates et orthodoxes serbes, subissent de plein fouet la corruption et la crise économique de l'après-guerre.

SCRABBLE

libre de jeu, les dix ou quinze meilleurs sont très rapprochés les uns des autres, et une petite erreur de rien du tout peut coûter plusieurs rangs au classement.

Boulianne, qui a consacré trois heures par jour à son entraînement au cours des trois derniers mois, aura notamment dans son chemin le Français Franck Maniquant — tiens donc, un K et un Q —, champion du monde en titre qui n'avait, à La Rochelle, raté un premier meilleur score possible (le «top», en langage d'initiés) qu'au milieu de sa septième et dernière partie. «Les Français sont forts, et ils sont nombreux au sommet. Si l'un rate, il y en a un autre pour prendre sa place», dit Boulianne, dont la septième place a égalé la meilleure performance québécoise de l'histoire des championnats mondiaux, disputés depuis 1972.

Alors que les anglos jouent toujours en tournoi selon la méthode traditionnelle (chacun tire ses lettres au hasard et se débrouille avec, fussent-elles sept consonnes), les Français, eux, ont adopté la formule duplicate, qui stresse tant les joueurs du dimanche: deux minutes et demie par coup. En duplicate, tout le monde a les mêmes lettres et joue sur la même grille, ce qui empêche le hasard des tirages d'intervenir en faveur ou en défaveur de l'un ou de l'autre, et on marque les points qu'on a récoltés alors que le top, déterminé par un ordinateur qui ne se trompe jamais, est placé sur le tableau. Ainsi, par exemple, c'est dire qu'avec son 99,6 %, Germain Boulianne ne laisse en moyenne échapper que quatre points par rapport à un score parfait de 1000.

SUITE DE LA PAGE 1

En 1964, Louis Laberge est élu président de la FTQ par une majorité d'une seule voix, au deuxième tour après l'égalité, sur l'autre candidat, Fernand Daoust. C'était la victoire du conservateur sur le progressiste, de l'ouvrier sur l'universitaire. Louis Laberge allait réaliser l'unité au sein de la FTQ, issue de la fusion difficile de deux centrales syndicales. C'est lui aussi qui a personifié la lutte pour l'autonomie de la FTQ au sein du conseil du travail du Canada. Sous sa gouverne, le membership de la FTQ est passé de 100 000 à 500 000 travailleurs. Alors âgé de 67 ans, il a quitté la présidence de la FTQ en 1991. Jusqu'à la fin, il était encore actif à titre de membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité.

Coloré, Louis Laberge, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il avait son franc-parler, a émaillé ses 27 ans de règne syndical par ses expressions imagées, ses synthèses frappantes, ses déclarations-chocs. Après avoir chuté de sa chaise lors d'une assemblée publique en 1989, il avait promis d'arrêter de boire. «Ça ne me fera pas vivre plus longtemps, mais le temps va me sembler plus long.» Certaines de ces déclarations furent moins heureuses. Louis Laberge s'en est voulu longtemps pour avoir lancé, lors d'une grande assemblée réunissant 17 000 syndiqués de toute allégeance au Forum de Montréal en 1971, son fameux «Il faut casser le régime».

C'était quatre jours après la mémorable manifestation du conflit de *La Presse*, dont les typographes et pressiers avaient été mis en lock-out, une manifestation qui avait conduit au matraquage en règle des manifestants par des policiers que Laberge avait qualifiés de «chiens enragés».

C'est aussi l'époque révolue où de larges pans de la population réclamaient des changements sociaux. En mai 1972, lors de la grève du Front commun du secteur public, la cour condamne les trois chefs des grandes centrales syndicales — Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau — à un an de prison. Éprouvés par cette incarcération mais transformés en quelque sorte en martyrs, les trois leaders syndicaux sont relâchés quatre mois plus tard.

En 1974, Louis Laberge réussit à survivre comme chef syndical à la condamnation sans équivoque, par la commission Cliche, de son ami Dédé Desjardins, directeur général du Conseil des métiers de la construction, en raison du saccage de la Baie-James. Autre ombre au tableau: Louis Laberge n'a pu ou n'a pas voulu contenir l'appétit des travailleurs de la construction lors de l'érection des installations olympiques, un gouffre inflationniste sans précédent.

Mais sa conviction profonde que le principal droit des travailleurs qu'un syndicat doit défendre, c'est l'accès à un emploi décent allait marquer les années qui suivent. A la fin des années 70, l'économie occidentale, aux prises avec la stagflation, n'arrivait plus à créer autant d'emplois que lors de la décennie précédente. Les entreprises fermaient leurs portes sans que d'autres entreprises puissent prendre la relève. Au cours des années 70, la FTQ s'était d'ailleurs lancée dans le sauvetage d'entreprises à la pièce, avec des résultats mitigés.

Au début des années 80, c'est la crise économique. D'une ampleur inégalée depuis la Grande Dépression des années 30. Le gouvernement Lévesque tient un sommet économique. Louis Laberge propose de lancer la Corvée-Habitation avec l'objectif de créer 50 000 emplois en construisant 50 000 maisons dont l'achat est facilité par des taux hypothécaires réduits. Les travailleurs consentent quelques dizaines de cents de leur salaire horaire, le gouvernement y va d'une aide financière, les entrepreneurs y mettent du leur et les banques sont forcées par Jacques Parizeau à faire leur part grâce à une taxe spéciale. Un an plus tard, en 1983, le Fonds de solidarité est créé sous le leitmotiv de la bataille pour l'emploi.

Même s'il s'entendait très bien avec René Lévesque, Louis Laberge est devenu souverainiste sur le tard, sans doute au milieu des années 80. Lors du référendum de 1980, le chef syndical, à l'instar de la FTQ, avait appuyé le camp du OUI. Mais pour Louis Laberge, c'était alors pour négocier une nouvelle entente au sein du Canada. Quand il est devenu souverainiste, toutefois, c'est avec ardeur et conviction, note son biographe Louis Fournier.

Tobbichi détenu à Rotterdam

Rotterdam (Reuters) — Un homme originaire d'Algérie, accusé d'avoir fourni des faux passeports à un groupe suspecté d'avoir projeté un attentat contre l'ambassade des États-Unis à Paris, a été placé en détention hier par la justice néerlandaise. Extradé par le Canada, Adel Tobbichi, 34 ans, est arrivé jeudi soir aux Pays-Bas. Après une audience devant un tribunal de Rotterdam, il a été placé en détention avant son procès, a annoncé le parquet. La durée de cette détention est de dix jours mais peut être prolongée à plusieurs reprises jusqu'au verdict final.

Mais non, jure-t-il, il ne connaît pas le dictionnaire par cœur. De larges pans, certes, mais pas le dico au complet. Du reste, s'il est utile d'en savoir le plus possible, on n'atteint pas les hautes sphères du scrabble sans un bon sens de la stratégie, une perception spatiale aiguisée et de solides dons de calcul. Le mot le plus long, ou le plus poétique, ou le plus recherché, ne sera pas toujours le plus payant. Un X ou un W sur la case «lettre compte triple», pour faire *xi* ou *wu*, rapportera souvent plus qu'une belle envolée lyrique.

Traducteur de profession, gagnant sa vie avec les mots, Germain Boulianne est d'ailleurs une exception, souligne Gaëtan Plante, lui-même joueur de fort calibre et président du comité organisateur de ces Championnats du monde de Montréal. «Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la plupart des joueurs de pointe, au Québec en tout cas, sont des gens de chiffres: mathématiciens, informaticiens, comptables, etc.», dit-il. «C'est un jeu de possibilités, au-delà du jeu de mots», opine Boulianne.

Le tout se met donc en branle à 13h aujourd'hui avec le Défi mondial, un match coupe-gorge mettant aux prises les 30 meilleurs joueurs Elite, où le fait de rater le top sur un coup provoque l'élimination automatique. Par la suite, toute la semaine en matinée et en après-midi, 22 matchs au total dans la catégorie Elite, en paires, en open et en blitz (une minute par coup). Il sera possible de jouer les matchs simultanément dans une salle du Complexe Desjardins adjacente à celles du tournoi et d'en discuter avec des experts.

Et défense de baboler.